

LA LETTRE

de la Fondation de la Résistance

Reconnue d'utilité publique par décret du 5 mars 1993. Sous le Haut Patronage du Président de la République
n° 64 - mars 2011 - 4,50 €

19

61



**Cinquantième
anniversaire du
Concours national
de la Résistance
et de la
Déportation**



20

11

IL Y A SOIXANTE-DIX ANS QUELQUES DATES POUR SE SOUVENIR

Dans ce numéro de *La Lettre*, nous débutons cette nouvelle rubrique que nous poursuivrons pendant toute la durée du 70^e anniversaire des grands événements ayant marqué la Résistance intérieure de 1941 à 1945. Cette chronologie n'a bien sûr rien d'exhaustif et n'a pour seule ambition que de rappeler quelques grandes dates jalonnant son histoire.

– 1941 –

21 janvier

À Nantes, arrestation d'Honoré d'Estienne d'Orves, chef du 2^e bureau de l'État-major de la France Libre, débarqué un mois plus tôt sur les côtes bretonnes pour créer le réseau de renseignement Nemrod. Condamné à mort, il sera exécuté avec plusieurs de ses compagnons le 29 août 1941 au Mont-Valérien.

22 mars

La section française de la BBC lance la « campagne des V » pour inciter les partisans de la victoire anglaise à se manifester. Déjà expérimentée pour la Belgique, elle rencontre un succès immédiat et durable dans les grandes villes. Les Alle-

mands tenteront de répliquer, au moment de l'offensive contre l'URSS, en couvrant la tour Eiffel et le palais Bourbon de gigantesques V.

26 mars

À Paris, arrestation du linguiste Boris Vildé, responsable de l'organisation dite « du musée de l'Homme ». En quelques mois, il avait réussi à rassembler en son sein de nombreux groupes de zone occupée et éditait depuis décembre 1940 un journal : Résistance. Si l'organisation est démantelée et sept de ses membres fusillés en février 1942 (dont Vildé), beaucoup d'autres, comme Germaine Tillion, continueront leur action en se reliant à d'autres groupes.



Un V et une croix de Lorraine au pochoir.

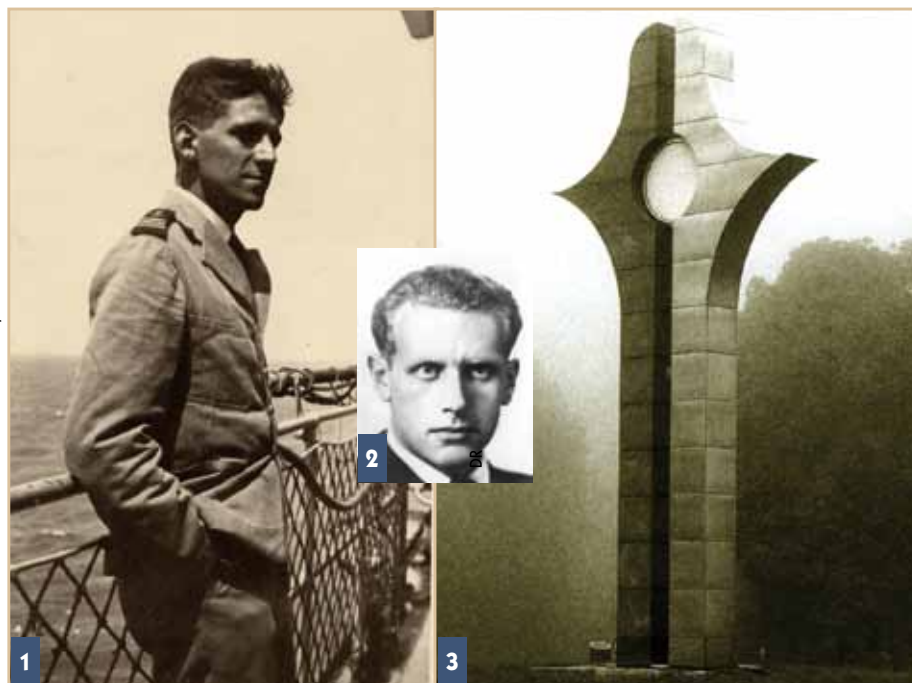
Archives départementales des Yvelines 300W53.

6 mai

Parachutage à Valençay (Indre) du « radio » Georges Bégué, premier agent de la section F du SOE (Special Operations Executive), service créé par Churchill à l'été 1940 pour susciter l'action subversive dans les pays occupés par Hitler. Déjà présents en France par leurs agents du Military Intelligence et par le soutien du SOE aux Français libres, les Britanniques créent avec « F » une section totalement indépendante, vouée à la création de réseaux de sabotages et au parachutage d'armes.

27 mai-9 juin

Grande grève des mineurs du Nord et du Pas-de-Calais. Lancée avec des motifs de pure revendication sociale, en raison de conditions de travail considérablement aggravées depuis l'occupation, elle touche en quelques jours 100 000 mineurs (80% des effectifs) et prend un sens clairement résistant face à la répression brutale des Allemands inquiets pour l'approvisionnement de Paris. 450 peines de prison seront prononcées et 250 mineurs déportés à Sachsenhausen.



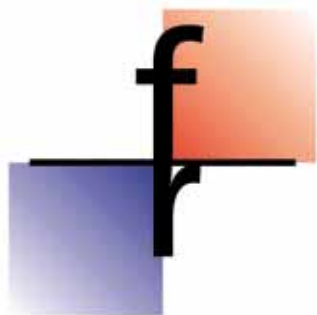
Coll. association Libre Résistance

1. Honoré d'Estienne d'Orves - 2. Boris Vildé - 3. Mémorial de la Section F du SOE à Valençay (Indre).

© Fonds Honoré d'Estienne d'Orves - Service historique de la Marine.

		1
2		3
4		

En couverture : 1 - Au lycée Lalande de Bourg-en-Bresse (Ain), échanges entre Pierre Figueat, résistant-déporté, président de l'association Résistance du lycée Lalande et les jeunes lycéens. Ce lycée de l'Ain, décoré de la médaille de la Résistance française, est très attaché à cette période de notre histoire comme en témoigne sa participation régulière au Concours national de la Résistance et de la Déportation, occasion durant toute l'année de rencontres entre les lycées et les résistants. *Fondation de la Résistance/Photo Frantz Malassis* - 2 - Lauréats du Concours devant le mémorial de la France combattante au Mont-Valérien. - 3 - Lauréats du Concours devant l'entrée du camp de concentration du Struthof. - 4 - Au Cercle militaire de Paris, lors de la réception offerte par les associations de résistants et de déportés, Geneviève de Gaulle-Anthonioz, alors présidente de l'ADIR et Lucie Aubrac, félicitent un lauréat national du CNRD 1996-1997 qui avait travaillé sur le thème des femmes dans la Résistance. © Coll. Archives nationales-site de Paris (photos 2, 3 4).



S O M M A I R E

Mémoire et réflexions

- Il y a soixante-dix ans.
Quelques dates pour se souvenir..... p. 2
- À propos
de Louis-Ferdinand Céline..... p. 31

**1961-2011. Cinquantième
anniversaire du Concours
national de la Résistance
et de la Déportation.**

- L'origine du CNRD. Une volonté associative
relayée par l'Éducation nationale..... p. 4
- Le « goût de l'histoire ». Le Concours permet
la rencontre entre les élèves et des acteurs
d'une histoire toujours vivantep. 12
- Un Concours actuel. Aujourd'hui le
Concours fonctionne grâce aux enseignants
et au soutien de multiples partenaires.p. 18

**La vie de la Fondation
de la Résistance**

- La Fondation de la Résistance
ne perdurera pas sans vous !.....p. 25

**L'activité des associations
affiliées**

- Mémoire et Espoirs
de la Résistancep. 26
- AERI p. 28

Livresp. 30
Hommage

- Claude Hallouin nous a quittés..... p. 31

**Activités du Comité
d'animation et de suivi**

- Les prochaines Journées annuelles
de la Fondation de la Résistance
dans la Nièvre. p. 32

Éditeur: Fondation de la Résistance
Reconnue d'utilité publique par décret
du 5 mars 1993. Sous le Haut Patronage
du Président de la République
30, boulevard des Invalides – 75007 Paris
Téléphone: 01 47 05 73 69
Télécopie: 01 53 59 95 85
Site internet: www.fondationresistance.org
Courriel: fondresistance@sfr.fr
Directeur de la publication: Jacques Vistel,
Président de la Fondation de la Résistance
Directeur délégué de la publication:
François Archambault
Rédacteur en chef: Frantz Malassis
Rédaction: Marc Fineltin, Hervé Guillemet,
Bruno Leroux, Frantz Malassis,
Jean Novosseloff, Laurence Thibault.
Maquette, photogravure et impression:
36nco, Boulogne-Billancourt 92100.
Revue trimestrielle. Abonnement pour un an: 16 €.
n° 64: 4,50 €
Commission paritaire n° 1110A07588 – ISSN 1263-5707

Monument Jean Moulin, dit le glaive brisé à Chartres. Œuvre conçue et réalisée par le sculpteur Marcel Courbier (DR)

LE MOT DU PRÉSIDENT

Il y a cinquante ans, grâce à Lucien Paye, ministre de l'Éducation nationale, le Concours national de la Résistance et de la Déportation (CNRD) entrait officiellement dans le paysage scolaire français.

Il fut pérennisé l'année suivante par le successeur de Lucien Paye, Pierre Sudreau, qui fut, chacun le sait, président de notre Fondation.

Voulu et initié quelques années auparavant par la Confédération nationale des Combattants Volontaires de la Résistance (CNCVR), qui entendait ainsi participer à la formation civique des jeunes générations, ce concours, preuve de son dynamisme, n'a jamais cessé d'évoluer, épousant les grands changements pédagogiques du système éducatif français. Ainsi, chaque année, il réunit sur la base du volontariat plus de 40 000 élèves de lycées et de collèges, ce qui en fait le premier concours scolaire en terme de participation.

À mi-chemin entre Histoire, Mémoire et formation civique et morale, le CNRD est l'occasion de nombreuses rencontres avec les acteurs de cette période qui permettent aux élèves de découvrir les valeurs sous-tendant l'engagement de leurs aînés, qui sont autant de ferments pour leur vie de futur citoyen.

Depuis 1993, la Fondation de la Résistance s'est engagée à promouvoir ce concours et à aider les enseignants et les élèves à le préparer dans les meilleures conditions notamment par la réalisation et la diffusion d'un dossier pédagogique en partenariat avec les fondations de la Seconde Guerre mondiale, les musées, les ministères de la Défense et de l'Éducation nationale mais également grâce à la rubrique pédagogique de son site Internet.

Après la dissolution de la CNCVR et son intégration au sein de notre Fondation, nous sommes plus que jamais attachés moralement à défendre ce concours que nous considérons comme la pierre angulaire de la transmission de l'Histoire de la Résistance française auprès de la jeunesse.

À l'occasion de son cinquantième anniversaire, nous avons voulu dresser un bilan non exhaustif de ce concours et de celles et ceux qui l'ont fondé, qui se sont employés et s'emploient actuellement à le faire vivre: associations, fondations, musées, témoins mais bien sûr tous les enseignants, qui de génération en génération, font vivre le Concours et auxquels je souhaite rendre un hommage particulier. ●



DR



Jacques Vistel

Président de la Fondation de la Résistance

1 – L'origine du CNRD

Une volonté associative relayée par l'Éducation nationale

Fonds CNCVR 79AJ - Archives nationales (site de Paris)



Une histoire en chantier

Retracer l'histoire du Concours depuis sa création présente plusieurs difficultés : les sources sont dispersées, lacunaires, souvent peu accessibles, ce qui rend problématique tout travail de synthèse ⁽¹⁾.

Comme pour les associations d'anciens résistants, l'histoire du Concours reste encore à faire, nombre de questions demeurant donc sans réponse. Les quelques remarques ci-dessous ne visent donc qu'à retracer quelques grandes étapes de l'histoire du Concours, et à engager étudiants et chercheurs à partir à la découverte d'un champ d'étude riche et multiple. On aura aussi à cœur de souligner l'importance d'un inventaire à venir des archives conservées du Concours, notamment des travaux d'élèves réalisés depuis 50 ans, qui constituent une source majeure pour l'étude de la mémoire scolaire de la Seconde Guerre mondiale mais aussi pour comprendre l'évolution des pratiques pédagogiques mises en œuvre sur ce thème.

Le Concours de la Résistance et de la Déportation, né de la volonté de quelques associations de résistants et de déportés relayées par les pouvoirs publics, vise à l'origine à associer les jeunes à la commémoration de la Libération et à promouvoir, quelques années après la défaite du nazisme, les « idéaux de la Résistance » dans la jeunesse scolarisée. L'idée de ce concours, récompensée par un prix, s'est

progressivement imposée. La CNCVR, dans ses premiers congrès suggère d'organiser un prix national, à partir de demandes et d'expériences réalisées dans plusieurs départements. En 1961, La circulaire signée par le ministre de l'Éducation nationale Lucien Paye, rédigée dans le contexte de la construction à Paris du mémorial de la Déportation, comprend donc le lancement d'une souscription nationale, préconise des « cause-ries » à l'occasion de la Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation, et crée un concours annuel sur la Résistance, dont la première remise des prix aura lieu à l'occasion de l'inauguration du monument.

Le Concours né en 1961 mêle donc initiatives associatives et création institutionnelle. Ses contours demeurent assez vagues, avec une dimension départementale affirmée, la place des CVR dans les jurys et une participation limitée aux élèves de plus de quinze ans. Aucune allusion n'est faite aux formes de participation des candidats, aux critères de sélection des lauréats ou à la composition du jury national qui n'est pas cité. Celui-ci est constitué de représentants d'associations d'anciens résistants ou déportés (CNCVR, UNADIF et Réseau du souvenir) et de hauts fonctionnaires de l'Éducation nationale, qui associent comme Louis François à leur fonction une légitimité personnelle d'anciens résistants et déportés,

L'organisation matérielle du Concours est assumée par la CNCVR et le Réseau du souvenir. La visite à Paris, présentée dans la circulaire du 11 avril comme une véritable consécration des lauréats et un pèlerinage du souvenir, est l'occasion de « recevoir les prix offerts par les organisations de déportés résistants et CVR ».

C'est en 1964, avec la célébration du 20^e anniversaire de la Libération, événement commémoratif exceptionnel, que le Concours commence à s'inscrire durablement dans le paysage scolaire, en intégrant recherches documentaires, expositions, participations aux commémorations et exposés dans les établissements souvent réalisés par d'anciens résistants ou déportés.

Les années qui suivent voient se transformer ou se créer de nouvelles épreuves, notamment les travaux collectifs à partir de 1979 ou audiovisuels à partir de 2008, s'élargir sensiblement la composition du jury national tandis que les thèmes retenus suivent l'évolution des mémoires de la Seconde Guerre mondiale et de l'historiographie. ■

(1) Denis Mazzucchetti a publié en 2006 à partir de son mémoire de DEA un article consacré à l'histoire du Concours dans les *Cahiers du Centre d'études d'histoire de la défense* n°28, téléchargeable en ligne à partir du site du ministère de la Défense et sur le site de la Fondation de la Résistance.

Célébration du souvenir des Déportés et Résistants Circulaire du 11 avril 1961 (Affaires générales) aux Recteurs et Inspecteurs d'Académie.

Pour exalter le sacrifice et rappeler les souffrances des héros et des martyrs de la déportation un monument du souvenir sera érigé à Paris, dans l'île de la Cité.

Pour permettre son édification et donner à chacun l'occasion de se souvenir des heures les plus pures de la gloire française, une souscription nationale a été ouverte dans l'ensemble du pays.

Je crois indispensable d'associer tous les élèves des lycées, collèges et écoles publiques et de centraliser séparément les sommes recueillies dans les établissements scolaires pour mieux marquer la part prise par les jeunes dans la célébration du souvenir de ceux qui leur ont permis de naître et de vivre libres.

C'est pourquoi je demande à MM. les Inspecteurs d'Académie de vouloir bien organiser dans tous les établissements d'enseignement public de leur département, des collectes dont le produit, centralisé à l'Inspection académique, sera ensuite versé pour le 1^{er} juin 1961 au Comité national pour l'édification à Paris d'un monument du souvenir à la mémoire des héros et des martyrs de la déportation, (compte au Trésor n° 800. – Paierie générale C.C.P. 9000-3 Paris).

Je serais heureux d'être tenu informé des sommes versées au Comité par chaque département.

D'autre part, je souhaite qu'à une date aussi rapprochée que possible du 30 avril 1961, Journée des Déportés, une causerie sur la Résistance et la Déportation soit faite aux élèves pendant les cours de morale ou d'Instruction civique, pour qu'ils comprennent la raison et la portée du geste qu'on leur demande.

Enfin, j'ai décidé qu'un concours sur un sujet tiré de l'histoire de la Résistance et de la Déportation

serait ouvert le 12 mai 1961 dans tous les départements aux élèves âgés de 15 ans au moins, désireux d'y participer. Il sera ensuite organisé annuellement.

Cette année, le sujet, établi par un jury national, sera adressé sous pli cacheté à MM. Les Inspecteurs d'Académie chargés de le transmettre aux chefs d'établissement qui en auront préalablement fait la demande. Les épreuves se dérouleront dans les établissements scolaires et les copies seront adressées à l'Inspection académique. Un jury départemental constitué et présidé par l'Inspecteur d'Académie et composé de personnalités qualifiées, notamment des combattants volontaires de la Résistance et de déportés, examinera tous les envois et enverra les meilleurs d'entre eux à la Sous-Direction des Affaires générales du ministère de l'Éducation nationale, 110, rue de Grenelle à Paris (7^e). Ils seront ensuite soumis au jury national. Les lauréats, accompagnés de leur maître seront conviés à Paris, après l'inauguration du monument du souvenir, et visiteront les hauts lieux de la Résistance.

Je suis certain que tous les universitaires ⁽¹⁾ – dont beaucoup ont pris une part active et brillante à la Résistance auront à cœur d'expliquer aux enfants ce qu'elle fut et ce qu'elle a donné à la France. Il ne s'agit pas de réveiller des haines, mais d'évoquer le souvenir de sacrifices très purs et héroïques dans le combat livré pour que les jeunes Français puissent vivre libres et fraternellement unis dans la patrie retrouvée.

Lucien PAYE

(1) sous la plume du ministre l'expression « universitaire » désigne ici l'ensemble des enseignants.

L'officialisation du CNRD avec la circulaire du 11 avril 1961

La circulaire DAG/SAG n° 891 du 11 avril 1961⁽¹⁾, signée par le ministre de l'Éducation nationale Lucien Paye⁽²⁾, acte fondateur du CNRD, est publiée à l'occasion de la campagne de sensibilisation et de collecte de fonds en faveur du mémorial de la Déportation de Paris.

Au cours de l'année 1953, le Réseau du Souvenir, association d'anciens déportés, formule le vœu d'élever à Paris un monument destiné à perpétuer le souvenir des Français déportés dans les camps nazis. Le choix du lieu se porte sur un terrain situé dans l'île de la Cité qui est cédé par le conseil municipal de Paris. Réalisé par l'architecte Georges-Henri Pingusson (1894-1978), le Mémorial est inauguré le 12 avril 1962 par le général de Gaulle et donné à l'État par le Réseau du Souvenir en février 1964. Il est aujourd'hui au centre de la cérémonie annuelle de la Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation, le dernier dimanche d'avril.

Sans qu'elles soient mentionnées, les associations ont joué un rôle essentiel dans la création du Concours. La seconde partie de la circulaire, consacrée à la création de ce qui est alors un « Concours de l'histoire de la Résistance et de la Déportation » reste imprécise sur son organisation et son fonctionnement. Le règlement est très succinct, on note simplement la mention d'un âge minimum de 15 ans, et l'existence de jurys à deux niveaux, départemental et national, dont la composition reste vague. La conclusion de la circulaire se situe explicitement dans le contexte du rapprochement franco-allemand illustré par les liens noués entre le général de Gaulle et le chancelier ouest-allemand Konrad Adenauer, depuis leur rencontre à Colombey-les-Deux-Églises en septembre 1958. ■

(1) in *Bulletin officiel de l'Éducation nationale* n° 16 du 24 avril 1961.

(2) Normalien, agrégé de lettres, docteur ès lettres, Lucien Paye (1907-1972) fut ministre de l'Éducation nationale de février 1961 à avril 1962, haut représentant de la France au Sénégal en 1962, ambassadeur de France à Pékin de 1964 à 1969, et premier président de la Cour des comptes. Il présida la commission de réforme du statut de l'ORTF de 1968 à 1970.

Dès le mois d'avril 1961, cette circulaire est diffusée dans une partie de la presse associative, notamment *L'Écho de la Résistance*, *Revue de la Confédération Nationale des combattants Volontaire de Résistance*, *Le Déporté* (n° 153), publication de l'UNADIF-FNDIR et *La Voix de la Résistance*, *Organe du Comité d'Action de la Résistance* (n° 60).



Louis François, résistant, déporté, promoteur du CNRD

Le « franc-tireur institutionnel » qu'était Louis François exerça une action déterminante en faveur du Concours qu'il contribua fortement à établir dans le monde de l'éducation. Les différentes étapes de sa vie et sa personnalité permettent de comprendre comment il a pu réaliser ce véritable tour de force, au regard des particularités du système éducatif d'alors, et comment notamment il a pu contourner les obstacles de toute nature et venant de tous les horizons qu'il a pu rencontrer.

Se distinguant par « *sa taille, son visage anguleux, ses sourcils en broussaille et sa voix de stentor* »⁽¹⁾, la forte personnalité de Louis François marque ses contemporains, notamment ses élèves ou de manière quelquefois plus contrastée les professeurs qu'il rencontra lors de ses fonctions d'inspecteur général. Qualifié de « *sympathique et ardent entraîneur de la jeunesse à Henri IV* » dans son rapport d'inspection de janvier 1936 signé de Jules Isaac, il exerce successivement à Marseille puis à Paris. Attaché à la laïcité, il demeure lié aux convictions de la tradition familiale protestante, qui le faisait se prononcer « *pour la réforme contre toute une série d'orthodoxies* »⁽¹⁾.

Profondément patriote, il est mobilisé en 1939 et affecté à la 4^e division cuirassée sous le commandement du colonel de Gaulle dont il devient l'officier d'or-

Nommé inspecteur général à son retour de déportation, il dispose d'une liberté d'esprit et d'expression dont il fait preuve à maintes reprises, usant de ses multiples fonctions pour quelquefois déroger au devoir de réserve lié à son statut.

Sa proximité personnelle avec certains de ceux qui incarnent le pouvoir lui fut utile pour pouvoir lever tel ou tel obstacle administratif, tout en bénéficiant aussi de son expérience de membre de cabinet ministériel auprès d'André Boulloche à l'Éducation nationale en 1959, à un moment clé pour l'institutionnalisation progressive du concours de la Résistance.

Dans ses fonctions, Louis François se fait l'adepte et le diffuseur des « méthodes actives ». Il entend par là le dynamisme dans la gestion de la classe, où l'ancien éclaireur de France, dont il fut président national durant une décennie,

prononcé pour les pratiques effectives des enseignants dans leur classe et hors de leur classe, en relation avec l'actualité. S'appuyant sur ces pratiques, soucieux d'adapter le concours de la Résistance et de la Déportation, dont il préside le jury national, il agit pour l'introduction d'une nouvelle épreuve de « dossiers collectifs » en 1979.

Promoteur inlassable du développement de l'éducation civique dans l'enseignement secondaire, il entend par là non seulement les valeurs dont l'éducation dispensée doit être porteuse, mais aussi l'ouverture sur le monde. Il crée, pour relayer l'éducation civique dans les lycées, les premiers clubs UNESCO (clubs d'études et de relations internationales) regroupés en 1956 dans la Fédération française des clubs UNESCO.

Disposant d'une forte légitimité personnelle pour être reconnu par le monde associatif, connaissant les rouages de l'administration tout en n'hésitant pas à se dispenser de certains de ses usages, Louis François permit donc au Concours de la Résistance, une fois celui-ci créé par les associations, de devenir pleinement un concours scolaire, tout en gardant son originalité. ■

(1) Article de Dominique Borne et André Zwegacker in *200 ans d'inspection générale*, Fayard, 2002.

Enseigner avec les élèves, les mettre en activité, les faire chercher individuellement et collectivement...

donnance. Contacté après la défaite par le réseau dirigé par Gilbert Renault (le colonel Rémy), il rédige une « revue de la presse parisienne » et un rapport sur l'opinion et la radio de Londres avec Pierre Brossolette. Arrêté en 1942, il est incarcéré à la prison de Fresnes puis au fort de Romainville, déporté vers l'Allemagne, d'abord à Sachsenhausen puis à Neuengamme, et est libéré le 3 mai 1945. Il demeura marqué par l'expérience résistante et concentrationnaire, présidant après la guerre par fidélité à ses camarades de réseau l'amicale Confrérie Notre Dame Castille.

manifeste ses dons et son goût pour l'animation et le projet collectif. Au traditionnel cours magistral, il préfère enseigner avec les élèves, les mettre en activité, les faire chercher individuellement et collectivement, ce qui est alors une démarche audacieuse. Il manifeste aussi un intérêt

Pour en savoir plus sur Louis François, on lira : l'entretien publié dans la revue de l'Association des professeurs d'histoire et de géographie (*Historiens et Géographes* n° 359, octobre-novembre 1997) et l'éloge prononcé lors de ses obsèques par André Zwegacker, publié dans *La Lettre de la Fondation de la Résistance* n° 29, juin 2002 p 4 à 6.

Henri Bailly, une force de persuasion au service du CNCVR



Fonds CNCVR 79AJ - Archives nationales (site de Paris)

« Cet homme d'humble origine [...] s'était forgé sur l'enclume de la vie. Il y avait en lui de l'audace et du non-conformisme associés à une merveilleuse générosité. C'était un combattant [...], un homme passionné à qui les rudes épreuves d'une existence tumultueuse avaient donné un humour acide en même temps qu'une aptitude littéralement inépuisable à nouer des relations sociales. Bref, Henri Bailly était une grande âme, forte [...] et un cœur toujours disposé à s'enflammer pour les nobles causes. »⁽¹⁾

C'est en ces termes, partagés par tous ceux qui l'avaient connu, qu'André Jarrot, président de la CNCVR, rendait hommage à celui qui fut l'âme de la confédération, assumant pendant 40 ans la fonction de secrétaire général.

Né à Paris en 1920 dans une famille modeste, Henri Guerchon-Bailly commence à travailler à 14 ans comme employé d'une compagnie d'assurances parisienne.

Dès le début de l'Occupation allemande, il s'engage dans la Résistance. Arrêté une première fois par la police de Vichy, en 1941, il est emprisonné pour 6 mois. Une fois libre, il gagne Lyon à l'automne 1942. À cette époque, le mouvement Combat est en plein développement dans le département du Rhône; son expérience et son sens de l'organisation l'amènent à devenir un de ses responsables pour la région lyonnaise. Adjoint du responsable du groupe des jeunes de Combat, Henri Bailly est membre du comité directeur des Forces Unies de la Jeunesse (FUJ) dès leur mise en place. Puis, en avril 1943, il devient, avec Louis Rigal, le responsable national des FUJ.

Henri Bailly est arrêté pour la deuxième fois en juillet 1943 dans l'Isère. Relâché, il gagne la zone Nord, mais le 3 juin 1944, à Paris, il est arrêté à nouveau par la Gestapo. Il est emprisonné puis déporté à Buchenwald. Son père, sa mère et son frère sont déportés et assassinés à Auschwitz.

Dès 1954, aux côtés du général Jean Ginas, son président-fondateur, il ne tarde pas à animer, puis à diriger la CNCVR.

C'est durant cette période de grande activité, qu'Henri Bailly emploie toute son

énergie, sa force de persuasion et son influence⁽²⁾ pour développer le «Prix de la Résistance», préfiguration de ce qui est devenu aujourd'hui le Concours National de la Résistance et de la Déportation.

Alors que peu à peu l'idée de jouer un rôle dans la vie politique française disparaît des préoccupations des dirigeants des associations de résistants, leur action se porte sur une autre forme de régénération de la société. Ils jugent essentiel que leur engagement civique et moral aux valeurs intemporelles soit transmis aux nouvelles

génération ». Les premiers prix sont organisés pendant l'année scolaire 1956-1957 dans la plus grande improvisation et une totale liberté quant au choix du niveau des élèves concernés, de la forme d'épreuve et même de la nature de ses prix! En mai 1958, lors du 3^e Congrès national à Lyon, Henri Bailly, constatant qu'il n'existait qu'une trentaine de prix départementaux, demande aux UD de généraliser, dans toute la France, l'organisation de ces prix et réclame la création d'un «Prix National de la Résistance» dont il fait adopter le principe.

Inviter les jeunes à réfléchir sur les combats des résistants et sur le martyre des déportés...

génération afin que «*par leur exemple et leur action [soit] assurée la relève des générations, gage de la continuité du pays*»⁽³⁾.

Ainsi, dès la première Assemblée Générale ordinaire de la CNCVR réunie à Paris les 5 et 6 novembre 1955, Marcel Fivel, vice-président de l'UD de Haute-Savoie fait adopter une motion qui demande notamment «*aux Pouvoirs publics de prendre toutes les mesures nécessaires à la rénovation de l'enseignement civique et moral à tous les degrés de l'Éducation nationale et de toutes [les] grandes écoles civiles et militaires*»⁽⁴⁾. À cette occasion, il appelle toutes les Unions départementales (UD) à promouvoir «*l'organisation de prix de Civisme et de Morale devant récompenser les élèves des établissements scolaires qui se seront distingués dans l'étude des questions civiques et morales.*»⁽⁴⁾

Reprenant cette idée, il mobilise les UD invitées à créer des « Prix de la Résis-

Lors du 4^e congrès de la CNCVR, en 1959, Henri Bailly demande au ministre de l'Éducation nationale, après la création dans 35 départements d'un prix de la Résistance, d'instituer un « Prix national de la Résistance » et que les lauréats soient officiellement reçus par le ministre. Enfin, avec le général Jean Ginas, il le fait institutionnaliser en 1961. ■

(1) « Hommage à Henri Bailly » in *Écho de La Résistance*. n°379, 1993, p. 1.

Henri Bailly est décédé le 25 février 1993.

(2) De 1958 à 1981, il est rattaché à tous les cabinets des ministres successifs des Anciens Combattants.

(3) H. Bailly, Rapport moral du 5^e congrès national de la CNCVR, in *l'Écho de la Résistance* n° 56-57, mai-juin 1960, p.12.

(4) in *Écho de La Résistance*. n° 10, novembre 1955, p.17

Les thèmes du Concours national de la Résistance et de la Déportation depuis sa création

Depuis sa création en 1961, le Concours national de la Résistance et de la Déportation a proposé aux générations successives de collégiens et de lycéens des dizaines de thèmes différents. Certaines années, les élèves des collèges et ceux des lycées ont travaillé sur des thèmes différents, avec des références fréquentes aux valeurs civiques portées par la Résistance, envisagées comme partie constitutive de l'identité républicaine contemporaine.

L'analyse des thèmes permet de souligner la place prise par le général de Gaulle, dont le rôle est régulièrement rappelé, et de la France Libre. Suivant le rythme des commémorations, notamment de la Libération du territoire, les thèmes retenus font quelquefois explicitement référence à quelques figures de la Résistance dont Jean Moulin, en lien avec la célébration de sa disparition (1983 et 1993). Mais c'est davantage à l'action multiforme de la Résistance et à sa mémoire, au rôle des acteurs de celles-ci, que s'attachent bon nombre de thèmes, dont le libellé renvoie souvent à des sujets relevant de plusieurs thématiques.

L'évolution des mémoires et de l'historiographie se reflète partiellement dans le choix des thèmes, notamment ceux concernant la Déportation. Ainsi, envisagée dans un premier temps (1965) sous l'angle unique de la déportation de répression, l'étude de celle-ci s'élargit progressivement à l'ensemble du système concentrationnaire et cite explicitement Juifs et Tziganes (1991).

1961

« Vous avez entendu parler d'un événement se rattachant à l'histoire de la Résistance. Faites-en le récit et dites brièvement quels sentiments il vous inspire. »

1962

Sujets départementaux.

1963

Concours reporté et finalement annulé.

1964

« La part prise par la Résistance dans la libération du territoire. »

1965

« La déportation pour faits de Résistance et le système concentrationnaire nazi. »

1966

« Les moyens de la lutte clandestine menée par les Résistants de 1940 à 1944. »

1967

« Les monuments de la Résistance (y compris les plaques commémoratives). »

1968

« Le rôle des femmes dans la Résistance. »

1969

« Les Français se sont engagés dans la Résistance non seulement pour libérer la Patrie, mais aussi pour restaurer une société respectueuse des droits de l'homme. »

1970

« Les camps de concentration nazis rassemblaient une société internationale captive et esclave. Il y a 25 ans, ils furent libérés. Pourquoi furent-ils créés ? Pourquoi tant de milliers d'hommes et de femmes s'y trouvaient-ils ? Que représente cette libération pour les jeunes d'aujourd'hui ? »

1971

« Le général de Gaulle, chef de la Résistance française (18 juin 1940-8 mai 1945). »

1972

« La Résistance extérieure du 18 juin 1940 au 24 août 1944. »

1973

« L'action des jeunes dans la Résistance française. »

1974

« La France a été libérée il y a 30 ans, en 1944. Que pensent les jeunes Français d'aujourd'hui du rôle de la Résistance et des jeunes d'alors dans ce grand événement historique ? »

1975

« La déportation, les camps de concentration, la libération des camps. »

1976

« Dans quelle mesure la Résistance intérieure eut-elle besoin, pour exister, se développer, agir, combattre et triompher d'une aide venue de l'extérieur : aide morale, aide financière, aide en hommes et en armement ? »

À partir de 1977, des thèmes différents sont souvent proposés pour les deux niveaux. Sauf mention contraire les

thèmes sont communs aux deux niveaux.

1977

Classes de troisième :

« Les maquis. »

Classes de terminale :

« Que représente pour les jeunes d'aujourd'hui l'action de la Résistance française de 1940 à 1944 ? »

1978

Classes de troisième :

« La Résistance intérieure fut, pour ceux qui y ont participé, un combat volontaire. Quelles formes de courage et même d'héroïsme a-t-elle comporté ? »

Classes de terminale :

« Le civisme dans la Résistance contre l'occupation et l'oppression et pour la sauvegarde des droits de l'homme, de 1940 à 1945. »

En 1979, à titre expérimental, les élèves de troisième sont invités à présenter un « mémoire collectif » inspiré par le thème national. Cette expérience est reconduite en

1980 pour être définitivement adoptée l'année suivante.

1979

Classes de troisième:

«Les résistants n'ont pas combattu pour la gloire, mais pour sauver la France et ressusciter la liberté. Cependant, leur combat fut héroïque et glorieux. Recherchez et faites revivre les actions, les succès et les revers, les exploits des résistants de votre département.»

Classes de terminale:

«En quoi la Résistance a-t-elle contribué à la sauvegarde et à la promotion des droits de l'homme?

Le Jury national a choisi le thème proposé aux élèves des classes terminales en raison du trentième anniversaire de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, qui a été célébré le 10 décembre 1978. Il est certain que l'on retrouve, dans cette Déclaration, la plupart des objectifs pour lesquels les résistants ont combattu de 1940 à 1945.»

1980

«Il y a 40 ans, le 18 juin 1940 de Londres, le général de Gaulle lançait son appel à la Résistance. Résistance en France vaincue, occupée, opprimée (Résistance intérieure) et dans l'empire colonial français (Résistance extérieure).»

Il y a 35 ans, en mai 1945, la France pouvait, à part entière, participer à la victoire des armées alliées et contribuer à la libération des derniers survivants des camps nazis de concentration et d'extermination. Pourquoi ces événements historiques méritent-ils de demeurer vivants dans la mémoire des Français?

Les Français de 1980: Que savent-ils, que pensent-ils de ces événements?»

1981

Classes de troisième et de LEP:

«Les conditions matérielles et morales indispensables à l'ef-

ficacité de l'action clandestine pendant la Résistance.»

Classes de terminale:

«François Jacob, prix Nobel de Médecine, déclarait le 18 juin 1980: "Devant la menace d'asservissement, on verra toujours se dresser le petit groupe de ceux pour qui la paix ne s'achète pas à n'importe quel prix: l'éternelle poignée de ceux qui, pour témoigner, sont prêts à se faire égorger. Pour ceux-là, le 18 juin 1940 restera le symbole de l'espoir." François Jacob s'engagea à 20 ans dans les Forces Françaises Libres (FFL). Il fut un combattant de la Division Leclerc qui, partie du Tchad, libéra Paris en août 1944. Que pensent les jeunes d'aujourd'hui de cette fidélité de François Jacob aux convictions et aux engagements de sa jeunesse?»

En 1982, le Concours est ouvert aux classes de première.

1982

Classes de troisième et de LEP:

«La vie et la mort dans les camps de concentration nazis.»

Classes de première et de terminale:

«La déportation et les camps de concentration figurent parmi les pièces maîtresses et les symboles redoutables de la domination national-socialiste. Où? Pourquoi? Comment?»

1983

«L'année 1983 sera pour les résistants l'année Jean Moulin. Il y aura quarante années, en effet, que celui-ci a unifié les divers mouvements de résistance dans le Conseil National de la Résistance; puis, arrêté par la Gestapo, il a subi une mort atroce et courageuse. À tous points de vue, Jean Moulin peut être considéré comme l'exemple le plus admirable du résistant. C'est lui qui inspire les thèmes choisis par le jury national.»

Classes de première et de terminale:

«L'unité de la Résistance inté-



Depuis 1993, la Fondation de la Résistance réalise un dossier pédagogique, largement diffusé en direction des établissements scolaires, afin d'aider les élèves préparant le Concours national de la Résistance et de la Déportation.

rieure. Le rôle de Jean Moulin et du Conseil National de la Résistance.»

Classes de troisième et de LEP:

«En quoi les héros de la Résistance tels que Jean Moulin et Pierre Brossolette méritent-ils que survive leur souvenir?»

1984

«En 1984, nous fêterons le quarantième anniversaire de la libération de la France. C'est donc à cette libération qu'est consacré le thème du Concours national de la Résistance et de la Déportation 1984.»

Classes de première et de terminale:

«La libération de la France en 1944. Comment fut-elle réalisée et quelle part y ont prise respectivement les armées alliées, les Forces françaises libres venues de l'extérieur et la Résistance intérieure?»

Classes de troisième et de LEP:

«La libération de votre ville, de votre département, de votre région.»

1985

«En 1984, nous avons fêté le quarantième anniversaire de la libération, dont le général de Gaulle fut pour nous un de principaux artisans. En 1985, nous célébrerons le quarantième anniversaire de la victoire sur l'Allemagne nazie et de la libération des survivants trop peu nombreux des camps de concentration.»

Pourquoi des faits historiques tels que la déportation des résistants et leur emprisonnement dans les camps de concentration nazis doi-



vent-ils survivre en notre mémoire en cette fin du XX^e siècle? En quoi importent-ils à notre avenir?»

1986

Classes de troisième et de LEP:

«Les diverses formes de la Résistance intérieure: les réseaux, les mouvements, les maquis.»

Classes de terminale et de première:

«"La France et le monde luttent et souffrent pour la liberté, la justice, le droit des gens à disposer d'eux-mêmes. Une telle victoire française et humaine est la seule qui puisse compenser les épreuves sans exemple que traverse notre patrie, la seule qui puisse lui ouvrir de nouveau la route de la grandeur. Une telle victoire vaut tous les efforts et tous les sacrifices. Nous vaincrons."»

Cette déclaration du général de Gaulle du 23 juin 1942 explicite les objectifs essentiels pour lesquels les résistants ont combattu : l'indépendance nationale, la démocratie et les droits de l'homme. Dans quelle mesure les résistants ont-ils gagné ? En quoi les jeunes Français sont-ils encore, en 1986, bénéficiaire de ces combats ? Comment peuvent-ils, de manière différente évidemment, assumer les mêmes responsabilités ?»

1987

«Durant la Deuxième Guerre Mondiale, de 1940 à 1944, la presse et la radio (la télévision n'existait pas encore) furent utilisées massivement par les nazis et les collaborateurs pour leur propagande et, par conséquent, contre la Résistance. Mais celle-ci sut répliquer : elle créa sa propre presse clandestine malgré les difficultés d'impression et de diffusion. Elle fut suscitée, encouragée, soutenue et même dirigée de façon constante par la radio "Les Français parlent aux Français" qui, chaque soir, émettait de Londres ses messages entendus, malgré le brouillage. Ainsi fut réalisée la promesse

faite le 18 juin 1940 par le général de Gaulle, à la fin de son appel historique : "Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas. Demain, comme aujourd'hui, je parlerai à la radio de Londres." L'histoire de la Résistance démontre l'alternative, plus actuelle que jamais, offerte aux sociétés humaines par les progrès de la science et de la technique. Celles-ci mettent à leur disposition de puissants moyens de communication qui peuvent servir au meilleur comme au pire, à la liberté comme à l'asservissement, à la démocratie comme à la dictature.»

1988
Classes de terminale et de première :
«Les difficultés et les dangers que durent affronter les résistants de l'intérieur. 1° Le recrutement. 2° L'action dans le secret et dans l'ombre. 3° Les combats. 4° La répression menée contre les résistants par les occupants et le régime de Vichy. 5° Les arrestations et les tortures. 6° Les emprisonnements. 7° Les exécutions et la déportation.»

1988

Classes de terminale et de première :

«La Résistance extérieure. 1° Sa naissance, son organisation, son évolution. Le général de Gaulle à Londres puis à Alger. 2° Les ralliements des divers territoires. 3° Ses combats. 4° Les débarquements en France. 5° Ses relations avec la Résistance intérieure.»

Classes de troisième et de LEP :

«La Résistance intérieure. 1° Sa naissance, son organisation, son évolution. Le général de Gaulle à Londres puis à Alger. 2° Les ralliements des divers territoires. 3° Ses combats. 4° Les débarquements en France. 5° Ses relations avec la Résistance extérieure.»

1989

«En quoi les résistants de la Deuxième Guerre Mondiale ont-ils repris, réanimé la grande tradition patriotique, démocratique et civique, léguée aux générations futures par la Révolution Française ?»

1990

«Le général de Gaulle, chef de la France Libre et de la Résistance.»

1991

«La Déportation et les camps nazis de concentration.»

1992

Classes de première et de terminale :

«Le conseil national de la Résistance : sa création, son rôle, son programme pour la France libérée.»

Classes de troisième et de LEP :

«Les diverses formes de la Résistance dans votre ville, dans votre région.»

1993

Classes de première et de terminale :

«Pourquoi les Résistants ont-ils combattu non seulement contre l'Allemagne nazie puissance occupante, mais aussi contre le gouvernement de "l'État Français" du Maréchal Pétain ?»

Classes de troisième et de lycée professionnel :

«Racontez la vie et les actions d'une personnalité ayant joué un rôle important dans la Résistance

intérieure, personnalité choisie soit dans le cadre du département, soit dans le cadre national (telles que Charles de Gaulle, Jean Moulin, Pierre Brossolette, le général Delestraint...).»

1994

«En 1994 la France célébrera le cinquantième anniversaire de sa libération. Il convient de mesurer les difficultés et les dangers que durent affronter et surmonter les résistants et d'expliquer les raisons pour lesquelles ils s'engagèrent comme volontaires dans ce combat.»

En 1995, le Concours est ouvert aux classes de Seconde.

1995

Classes de seconde, de première et de terminale :

«La libération des camps de concentration et d'extermination nazis par les Alliés victorieux en 1945 prouve qu'une certaine idée de l'homme constituait l'enjeu essentiel du conflit. Montrez que la résistance, sous toutes ses formes, était porteuse de cette valeur. Ce combat a-t-il encore des résonances aujourd'hui ?»

Classes de troisième et de lycée professionnel :

«La capitulation de l'Allemagne nazie en 1945 est une victoire pour la dignité de l'homme. En vous appuyant sur des documents et des témoignages de membres de la Résistance et de survivants des camps nazis, dégagez l'enseignement qu'on peut en tirer.»

1996

Classes de seconde, de première et de terminale :

«Être jeune dans les années noires (1940-1945).»

Troisième et lycée professionnel :

«Les jeunes dans la Résistance.»

1997

«Les femmes dans la Résistance.»





1998

«Entre les deux guerres mondiales, la France a largement accueilli des immigrés. Quel rôle ont pu jouer ces étrangers dans la résistance à l'occupant? Beaucoup d'entre eux sont morts pour la France, soit au cours d'actions de résistance, soit dans les camps de déportation.»

1999

«Des plaques, des stèles, des monuments évoquent le souvenir des actions de résistance et la mémoire des victimes des persécutions et des répressions de la période de 1940 à 1945. Recherchez et commentez l'histoire de ces femmes, de ces hommes, de ces enfants.»

2000

«L'univers concentrationnaire dans le système nazi. Les camps de concentration et d'extermination font partie intégrante du système totalitaire nazi. Quels furent les causes, le fonctionnement et les conséquences de ce phénomène concentrationnaire?»

2001

«Née de réactions spontanées et éparées, d'engagements divers, la Résistance française a évolué suivant des formes multiples et s'est unifiée autour de valeurs communes afin de libérer le territoire. Suivant les ressources dont vous disposez localement, vous montrerez comment la France Libre et les résistants de l'intérieur se sont organisés pour aboutir à la victoire.»

2002

«Connaissance de la déportation: la production littéraire et artistique. Recherchez et analysez des témoignages et des documents de différente nature vous permettant d'approfondir vos connaissances sur l'histoire de la déportation et de la résistance dans les camps de concentration nazis. En particulier, l'étude de productions littéraires et artistiques réalisées par des déportés durant

ou après leur détention, ou par des non déportés, vous paraît-elle susceptible de contribuer à la transmission de la mémoire de ce qui constitue un crime contre la personne humaine?»

À partir de 2003, les jurys départementaux du Concours peuvent proposer le choix aux candidats participant aux épreuves individuelles entre une composition d'une part, et une étude de documents donnant lieu à des questions et à la rédaction d'un paragraphe argumenté sur un sujet précis d'autre part.

2003

«Les jeunes dans la Résistance.»

2004

«Les Forces Françaises Libres.»

2005

«1945 : Libération des camps et découverte de l'univers concentrationnaire; crime contre l'humanité et génocide.

Ce thème, choisi à l'occasion du soixantième anniversaire de la Libération des camps de concentration nazis, est destiné à permettre une réflexion sur la prise de conscience universelle de la réalité concentrationnaire, et plus largement, sur l'instauration de notions juridiques internationales, définissant les notions de crimes contre l'humanité et de génocide.»

2006

«Résistance et monde rural.

Ce thème peut être l'occasion de réfléchir sur la résistance du monde rural, les rapports entre la résistance urbaine et le monde rural, la relation des résistances avec l'espace rural. Les recherches des élèves pourront porter, entre autres, sur les aspects de la Résistance – par exemple les maquis, les refuges, le camouflage des réfractaires et des persécutés – qui témoignent du rôle déci-

sif joué par la population des campagnes dans la lutte contre l'occupant.»

2007

«Le travail dans l'univers concentrationnaire nazi.»

Depuis 2008, de nouvelles épreuves, dites de «travaux audiovisuels» portant à six le nombre de catégories du concours, marquent la prise en compte de nouvelles pratiques pédagogiques dans les classes, liées aux technologies d'aujourd'hui. Les lauréats récompensés pour la réalisation d'un travail exclusivement audiovisuel reçoivent le prix spécial du conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) pour la mémoire de la Résistance et de la Déportation.

2008

«L'aide aux personnes persécutées et pourchassées en France pendant la Seconde Guerre mondiale : une forme de résistance.

Ce thème peut être l'occasion de réfléchir, entre autres, sur les aspects suivants de la résistance. Prisonniers de guerre évadés, aviateurs alliés en fuite, résistants pourchassés ou souhaitant poursuivre le combat hors de métropole, étrangers réfugiés, Juifs, Tziganes, francs-maçons, réfractaires au STO... ont été aidés par de nombreux Français. Ces sauveteurs, qui ont souvent payé de leur vie des gestes essentiels de solidarité et d'humanité, venaient de tous les horizons, avec des motivations

diverses, et n'appartenaient pas forcément à un mouvement ou un réseau organisé.

Les recherches des élèves pourront porter sur les témoignages locaux recueillis ou lus. Il leur reviendra de présenter les formes d'actions prises par cette résistance et d'analyser les valeurs qui sous-tendent de tels actes.»

2009

«Les enfants et les adolescents dans le système concentrationnaire nazi.

Ce thème peut être l'occasion de réfléchir, entre autres, sur le processus et les circonstances qui ont contribué à faire des enfants et des adolescents les victimes du système concentrationnaire nazi. Le sort de ces enfants et adolescents sera au cœur de l'étude et de la réflexion des candidats.

On pourra prendre en compte l'évolution, dans l'après-guerre, du droit international et national dans le domaine de la protection de l'enfance.»

2010

«L'appel du 18 juin 1940 du général de Gaulle et son impact jusqu'en 1945.

À partir des circonstances et du contenu de ce texte fondateur, les candidats étudieront la portée de l'appel du 18 juin, ainsi que les engagements qu'il a suscités en France, dans l'empire français et à l'étranger.»

2011

«La répression de la Résistance en France par les autorités d'occupation et le régime de Vichy.» ■

2 – Le « goût de l’histoire »

Le Concours permet la rencontre entre des élèves et des acteurs d’une histoire toujours vivante.



© L'éveil de la Haute Loire

Lucie Aubrac « militante de la mémoire »

Décédée en 2007, Lucie Aubrac fut saluée unanimement comme étant une personnalité phare de la résistance. Son ami Serge Ravel, compagnon de la Libération, lui rendit hommage en évoquant particulièrement la personnalité d’une « femme dotée d’une énergie et d’une audace hors du commun, capable de soulever des montagnes.[...] Un esprit très indépendant. Elle était persévérante et était douée d’un esprit d’initiative formidable. »⁽¹⁾

La résistante et son parcours sont bien connus depuis sa participation active à la création et à l’animation du mouvement Libération-Sud, sa participation à l’évasion de son mari Raymond en 1943, son départ mouvementé vers Londres. Elle y arrive précédée d’une notoriété déjà grande, qui lui vaut d’intervenir à plusieurs reprises sur les ondes de la BBC et d’être la première femme désignée pour siéger à l’Assemblée consultative provisoire. Devenue alors une figure incarnant la résistance des femmes, elle est même l’héroïne d’une bande dessinée anglo-saxonne *Lucie to the rescue* publiée au printemps 1946.

Cette action résistante marqua durablement sa vie. Comme le rappelait, en 2007, un enseignant du lycée Édouard Herriot à Lyon, où elle avait enseigné

de 1941 à 1943, elle souhaitait lors de ses interventions devant un public scolaire être présentée comme une simple résistante. Le mot renvoyait pour elle non seulement à son activité passée, mais aussi à son attachement viscéral aux valeurs républicaines qu’elle faisait s’incarner au quotidien par ses actes. Le Concours national de la Résistance et de la Déportation lui a permis de manifester son intérêt pour une histoire vivante, liée dans son esprit à des références civiques essentielles et transmises par des méthodes innovantes.

Cet engagement est lié sans doute chez Lucie Aubrac à sa propre expérience d’enseignante.

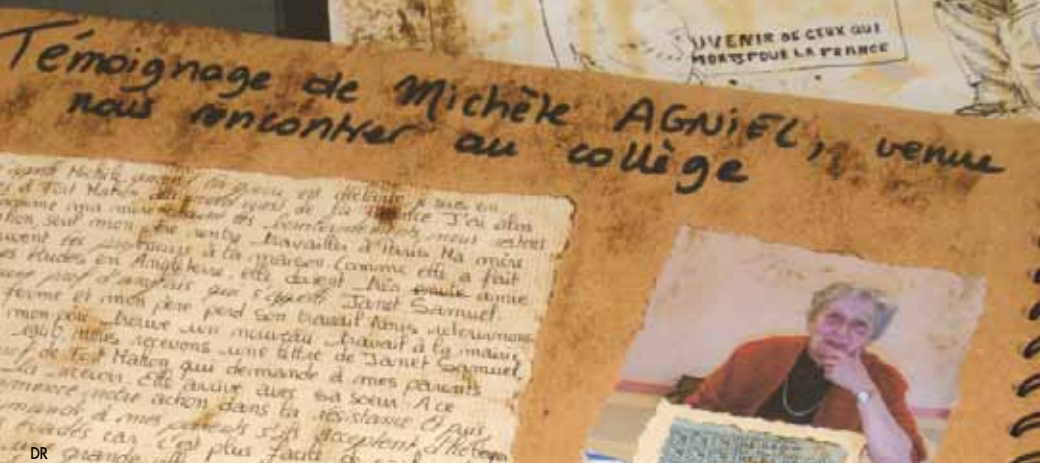
Enseigner et résister

Reçue à l’École normale d’institutrices, bachelière, étudiante à la Sorbonne puis enfin agrégée d’histoire à 26 ans en 1938, sa courte carrière la mène alors successivement à Strasbourg puis à Lyon en 1941. Suspendue en 1943, elle reprend ses activités professionnelles après sa réintégration obtenue en 1946 et elle exerce successivement, après une période de disponibilité, dans différents lycées parisiens puis à celui

d’Enghien, et enfin, du fait de la carrière internationale de son mari, à Rabat et à Rome. Dans ses différents postes, elle souhaite entretenir avec ses élèves des relations « vivantes et personnelles », peu encline à se satisfaire d’un enseignement purement magistral et soumis à des règles administratives qui lui pesaient. Son goût prononcé pour une façon différente d’enseigner est salué inégalement par les différentes autorités tout au long de sa carrière.

Fidèle au mouvement Libération-Sud qu’elle a animé, elle en devient en 1948 la liquidatrice nationale, chargée notamment d’établir l’appartenance à l’organisation de résistance. Elle siège sans discontinuer jusqu’aux années 2000 à la commission nationale des Combattants Volontaires de la Résistance.

Parallèlement, bien que plus épisodiquement, elle participe aux travaux du Comité d’histoire de la Deuxième Guerre mondiale envisageant, sans concrétiser ce projet, d’écrire une histoire de Libération-Sud. Dès 1945, la période récente lui a inspiré pourtant la rédaction « à chaud » d’un court volume publié en 1945, brève synthèse consacrée à *La Résistance. Naissance et organisation*⁽¹⁾, dont l’écho fut cependant limité.



Travaux collectifs du collège Henri Barbusse d'Alfortville

Plusieurs fois primés tant au niveau départemental que national, les travaux réalisés au cours des années par les élèves du collège Henri Barbusse à Alfortville (Val-de-Marne) constituent une source documentaire précieuse pour comprendre l'évolution de la mémoire scolaire de la Seconde Guerre mondiale et des pratiques pédagogiques mises en œuvre sur un même thème.

Si les archives de quelques établissements scolaires conservent les travaux réalisés,

après examen par les jurys départementaux ou le jury national, musées ou associations peuvent aussi en conserver des exemplaires. Certaines copies ont aussi été publiées par la presse associative ou dans les comités d'organisation du Concours dans les brochures-palmarès diffusées après la remise des prix départementaux. À l'échelle locale, les travaux sont fréquemment mis en valeur des travaux dans les musées, bibliothèques et CDI ou les mairies.



Ce n'est que plus tard, et grâce aux témoignages donnés lors d'entretiens publiés, que son parcours et celui de son époux, mais aussi l'histoire de ses camarades résistants, touchèrent un plus large public. Sa notoriété croissante, favorisée par sa capacité à intervenir dans les médias et le succès de son livre *Ils partiront dans l'ivresse*, la mettent sur le devant de la scène publique.

Témoigner

Elle en fait profiter le CNRD, participant aux travaux de son jury national, correctrice de nombreuses copies des élèves participants, intervenant devant un auditoire toujours tenu en haleine sur le thème annuel, mais ayant surtout à cœur d'en actualiser le message.

Ainsi, en 2002-2003 elle effectue plus d'une cinquantaine de déplacements dans toute la France, s'exprimant devant des milliers d'élèves et d'enseignants qu'elle marque durablement. Ne refusant aucune demande, du plus modeste établissement scolaire à ceux considérés comme plus prestigieux,

tout en prenant la parole comme lors de la présentation du thème à la Sorbonne comme en 2004 sur les Français libres,

daire, lui rendent hommage en portant son nom de Béziers à Tourcoing, de Morvillars dans le Territoire de Belfort à

Elle souhaitait lors de ses interventions devant un public scolaire être présentée comme une simple «résistante»...

elle fait ainsi bénéficier un public très nombreux et très divers de ses interventions passionnées.

Son attachement au Concours se manifeste par la création avec son mari d'un prix spécial grâce au versement en 2001 à la Fondation de la Résistance de l'intégralité des dommages et intérêts perçus à l'issue d'un procès, afin de permettre la remise d'un prix aux lauréats, lycéens et collégiens, concourant dans la catégorie des devoirs individuels.

L'empreinte marquante de son souvenir se révèle à son décès en 2007 lors de cérémonies en son honneur organisées spontanément dans certains établissements par les enseignants. De nombreux établissements, surtout des collèges de l'enseignement secon-

daire, lui rendent hommage en portant son nom de Béziers à Tourcoing, de Morvillars dans le Territoire de Belfort à Vertou en Loire-Atlantique. L'université de Lyon 2 a inauguré en janvier 2008 en présence de Raymond Aubrac l'amphithéâtre Lucie Aubrac. Cette forte personnalité a profondément marqué l'histoire du CNRD. ■

- (1) in *La Lettre de Fondation de la Résistance* n° 49 de juin 2007.
- (2) Paris, éd. Robert, 1945.

Les références à la vie de Lucie Aubrac sont extraites de la biographie rédigée par Laurent Douzou et publiée chez Perrin en 2009.

Le «goût de l'histoire» et la transmission de la Mémoire avec le CNRD. Témoignage de Guillaume Agullo, ancien lauréat du CNRD.

Mes premiers souvenirs relatifs au Concours de la Résistance et de la Déportation remontent à quelques années en arrière, lors de ma troisième au collège Bellevue de Toulouse. C'était en 1987, et ma professeure d'Histoire, Madame Alauzet, nous avait alors parlé en début d'année d'une épreuve qui s'organisait autour de la Résistance et de sa mémoire. Progressivement, au cours du trimestre, les allusions ont été de plus en plus fréquentes, et l'idée de ce concours a commencé à germer.

Et puis, un matin, nous avons vu arriver dans notre classe trois «héros», trois résistants qui venaient nous rencontrer. Je me souviens alors de notre excitation à l'idée de les rencontrer, et de nos questions simples et naïves souvent dictées par les images des films : «Combien d'Allemands vous avez tué ? Est-ce que vous avez fait sauter un pont ?», etc. Face à notre enthousiasme, ils nous ont répondu simplement, et avec beaucoup d'émotion, loin de l'image héroïque que nous avions en tête. Et si un mythe s'est alors un peu brisé, en tout cas une découverte s'est imposée à moi, celle de la nécessité de comprendre cette période, dans tout ce qu'elle avait d'essentiel y compris pour mon quotidien de jeune collégien. C'est d'ailleurs ce qui m'a fait me rapprocher de mon grand-père, lui-même ancien résistant mais dont je ne savais rien.

J'ai été lauréat du concours pour la Haute-Garonne en 1987 (puis en lycée en 1990), et j'ai eu alors la chance de participer avec quinze autres lauréats, à un voyage de mémoire en Autriche, pour découvrir le camp de concentration de Mauthausen et certains de ses kommandos annexes.

Tous les ans en effet, le Conseil général de la Haute-Garonne, comme d'autres collectivités en France, organise un voyage du souvenir, afin que des jeunes puissent découvrir ces lieux de mémoire en compagnie de résistants et de déportés.



© Conseil général de la Haute-Garonne

© Conseil général de la Haute-Garonne

1 - Guy Marty de retour au *kommando* d'Ellrich, encadré et soutenu par les jeunes lauréats
2 - Pierre Laidet, ancien du camp, témoigne lors du voyage.

La transmission s'en trouve radicalement changée : se trouver dans les lieux mêmes de la souffrance des témoins qui nous la livrent est une expérience très forte, et bouleversante. Mais cela fait aussi partie des moments qui font grandir et qui font prendre conscience du monde qui nous entoure.

Cela n'est un paradoxe qu'en apparence : le Concours de la Résistance et de la Déportation, et ces voyages de mémoire, sont en réalité des moyens et des outils qui permettent de préparer l'avenir. Pour ma part, je revendique fortement d'être de ces «générations de vigilance», dépositaires parmi d'autres du message commun transmis par les résistants et les déportés : notre liberté est un bien commun, sûrement le plus précieux, mais qui reste d'une grande fragilité. Ces voyages, ces temps de mémoire, ont au moins autant à voir avec la transmission de l'histoire, qu'avec l'éducation à la citoyenneté des jeunes auxquels ils s'adressent.

Je sais pour ma part à quel point le concours de la Résistance de 1987 (le thème portait sur la presse clandestine...), et surtout le voyage de mémoire qui a suivi, m'ont changé. Ils ont en grande partie déterminé mon parcours d'étudiant (ce fut l'histoire, naturellement), puis professionnel, puisque je suis aujourd'hui responsable du Musée départemental de la Résistance et de la Déportation à Toulouse.

Je suis ainsi devenu progressivement un relais du message des résistants et des déportés, en m'inscrivant dans cette «famille de mémoire» dans laquelle je me reconnais. Et c'est ainsi que j'accompagne et encadre à mon tour les nouveaux lauréats du Concours pour la Haute-Garonne. Ces voyages se poursuivent en effet, et chaque année des résistants déportés (ils sont ici encore deux à pouvoir le faire), passent dans leur courage pour revenir sur ces lieux, et les affronter, afin de transmettre.

Le voyage change tous les ans d'itinéraire pour aller dans les différents camps nazis. Il en est un qui résonne toujours autrement en moi, c'est celui de Mauthausen, dont je suis membre de l'Amicale. C'est le premier dans lequel je suis rentré, à 14 ans. C'est là que j'ai perdu beaucoup de mes illusions, et où j'ai senti combien l'Homme pouvait être mauvais. Mais c'est aussi l'endroit où j'ai compris, grâce aux déportés, le sens profond de mots tels que Fraternité, Solidarité, Tolérance.

C'est cet héritage-là, acquis au prix de tant de souffrances, et transmis inlassablement par les résistants et les déportés, que nous nous devons de défendre aujourd'hui. La raison même de l'existence du Concours de la Résistance et de la Déportation est là, car donner aux nouvelles générations les moyens de comprendre le passé, c'est leur permettre de construire un avenir. ■



Photos Marc Fineltin.

Mardi 18 décembre 2007, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, cinq témoins et deux historiens présentent le thème 2007-2008 : « L'aide aux personnes persécutées et pourchassées en France pendant la Seconde Guerre mondiale : une forme de résistance » devant plus d'une vingtaine de classes des lycées et collèges de Paris et de la région parisienne participant au Concours national de la Résistance et de la Déportation.

À la tribune : M^{me} Joëlle Dusseau, inspectrice générale d'Histoire-Géographie, présidait et animait cet après midi pédagogique, entourée de M^{mes} Rachel Jaeglé, Odile de Vasselot, Frida Wattenberg et de MM. Angilbert de Franssu et Jean-Raphaël Hirsch, témoins et acteurs de cette forme de Résistance ainsi que des professeurs Laurent Douzou et Philippe Joutard.

Quelques exemples de rencontres témoins-élèves initiées par Mémoire et Espoirs de la Résistance et le Musée de la Résistance nationale

Chaque année, depuis quinze ans, sous le parrainage des Fondations représentées au jury national du Concours national de la Résistance et de la Déportation mais également de l'Association des Professeurs d'Histoire et de Géographie (APHG), l'association Mémoire et Espoirs de la Résistance (MER) et l'Association des Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation (AFMD) organisent à Paris une séance de présentation du thème du Concours destinée aux élèves des classes de collèges et lycées.

Lors des débats très riches, témoins et historiens dialoguent et répondent aux questions posées par une assistance toujours nombreuse de collégiens et lycéens qui montrent, à cette occasion, la pertinence de leurs interrogations sur l'engagement des résistants et des déportés.

En région, de nombreux délégués de MER participent également à la promotion du Concours national de la Résistance et de la Déportation grâce à des réunions analogues qui se sont tenues notamment dans les départements des Bouches-du-Rhône, de la Côte-d'Or,

du Morbihan, de la Sarthe (cf. articles pages 26 et 27).

De son côté, dans le Val-de-Marne, le Musée de la Résistance nationale à Champigny-sur-Marne, en partenariat avec le Centre Régional de Documentation Pédagogique de Créteil (qui assure l'animation de la rencontre et la mise en ligne d'extraits vidéo) et avec le soutien matériel du Conseil général organise chaque année une réunion de présentation du thème du Concours national de la Résistance et de la Déportation à destination des élèves du département. ■

© Musée de la Résistance nationale à Champigny-sur-Marne.



Le 25 novembre 2009, à Créteil, rencontre autour du thème du CNRD « L'appel du 18 juin 1940 du général de Gaulle et son impact jusqu'en 1945 ». À la tribune : Stéphane Hessel, Yves Guéna, Éric Brossard, Raymond Aubrac, Jean-Louis Crémieux-Brilhac, Christian Favier, François-René Cristiani-Fassin.

Une des premières copies primées en 1961

Jean-Philippe Genet, élève en classe de philosophie au lycée Louis Le Grand à Paris.

Parmi les douze lauréats retenus récompensés par le jury national du «prix de la résistance» en 1961 figure Jean-Philippe Genet, alors élève au lycée Louis Le Grand à Paris. Aujourd'hui professeur d'histoire médiévale à l'UFR d'histoire de l'université Paris I, il est attaché au lien entre l'université et l'enseignement secondaire et préside la régionale d'Île-de-France de l'Association des professeurs d'histoire et de géographie (APHG).

Issu d'une famille d'enseignant, son père Lucien Genet fut notamment inspecteur général d'histoire et géographie, Jean-Philippe Genet composa, suivant le sujet posé, une copie relatant un souvenir de la mémoire familiale de la Résistance. S'il ne garde aujourd'hui que peu de souvenirs du Concours proprement dit, il conserve d'autant mieux le souvenir du contenu de sa copie que celle-ci évoquait un épisode tragique de l'été 1944 dans le Gers, où se trouvait la maison de sa famille maternelle.

Rédigé dans une langue élégante, le devoir du lauréat rend compte à la fois de la narration historique comme forme prédominante d'exercice scolaire à cette époque, de l'importance de la mémoire personnelle et familiale des événements comme évocation de l'histoire de la résistance et enfin de la place essentielle de la répression comme élément constitutif de cette mémoire de la Résistance.

Quand on veut passer de la vallée de la Lauze⁽¹⁾, qui se trouve encore en Armagnac, à la vallée de la Gimone, où confinent Comminges et Limagne, on peut emprunter une petite route goudronnée, chose rare dans la région. Dès qu'on a passé la Lauze, une terrible côte vous mène au-dessus d'un espèce de trou. Là, un peu en contrebas, deux bornes blanches marquent l'entrée d'un vaste champ. A une centaine de mètres, se dresse un mur de lourdes pierres, surmonté d'une large tour. Sur le ciel, se profile la silhouette tordue d'un autocar rouillé. Tout en bas, la source de la Lère, affluent de la Gimone. Les parois qui ferment cet espèce de cirque sont très raides. Celle où se trouve le maquis est verte, mais un seul arbre s'y dresse.

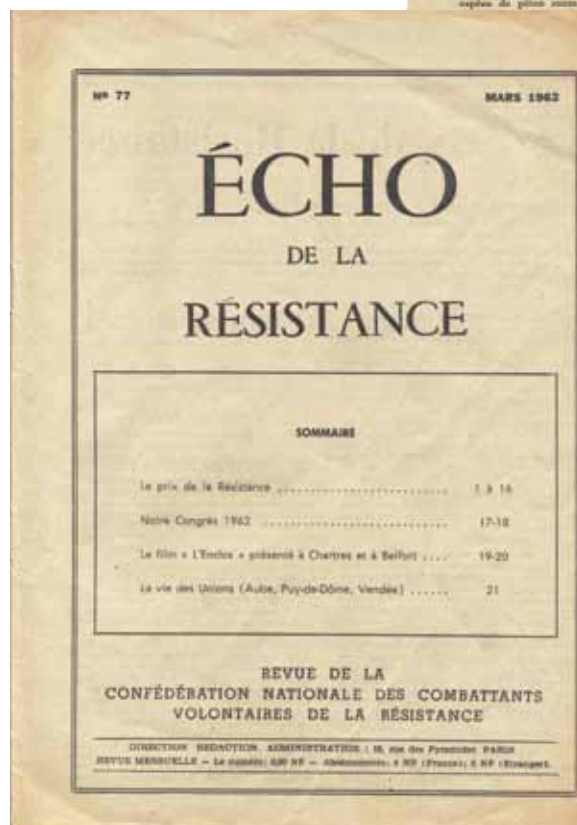
La colline du fond est complètement pelée : c'est là d'où vient la Lère. Enfin, celle qui fait face au monument est couverte de chênes et de châtaigniers. Un peu plus loin dans la vallée, un espèce de piton surmonté d'une ferme fortifiée, détourne la rivière de sa voie.

C'est ici qu'est venue s'achever l'odyssée d'un groupe de 80 maquisards. Ils venaient de la vallée du Gers, de Mirande et avaient traversé le département du Gers dans sa moitié. Là, à Meilhan, ils s'étaient arrêtés ; pendant la nuit, les Allemands, munis d'artillerie légère, s'étaient camouflés sur la colline d'en face. Le lendemain matin, il y eut deux ou trois coups de fusils : ainsi, les maquisards surent qu'ils étaient pris. La résistance sur cette colline dénudée, était impossible. Ils furent tous fusillés.

Deux, je crois, réussirent à s'échapper : l'un en grim pant dans un arbre, l'autre en se jetant au fond d'une mare boueuse où il put respirer à l'aide d'un roseau.

Notre maison se trouve de l'autre côté de la Lauze, à quelques kilomètres au nord de Meilhan. Elle est entourée de trois ou quatre autres fermes, disséminées le long du chemin qui va de Moncorneil sur l'Arratz à la vallée de la Lauze. A cette époque, je n'étais pas né, et je ne peux donc avoir de souvenirs directs. Mais on m'a souvent raconté l'événement et je peux très bien m'imaginer ce qui s'était passé.

Les maquisards étaient arrivés, un soir. Ils étaient restés deux jours, et puis ils étaient repartis. Ils s'étaient logés tant bien que mal dans les dépendances. En outre, ils ne bougeaient pas de crainte de



3 – Un Concours actuel

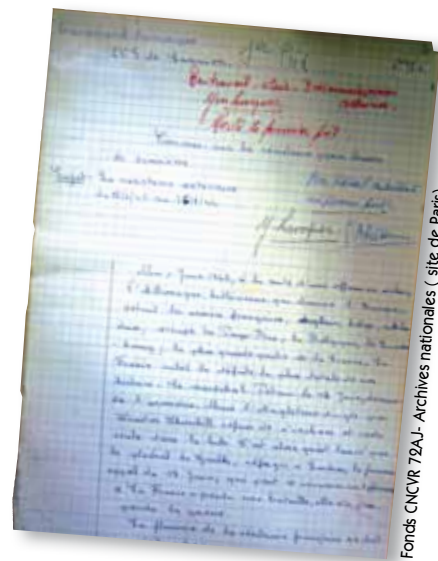
Aujourd'hui le Concours fonctionne grâce aux enseignants et au soutien de multiples partenaires

Le jury national du Concours

Le jury national du Concours est composé de représentants des Fondation de mémoire et d'histoire (Fondation de la Résistance, Fondation pour la Mémoire de la Déportation, Fondation de la France Libre, Fondation Charles de Gaulle, Fondation pour la Mémoire de la Shoah) d'associations d'anciens résistants et déportés, de personnalités issues de la Résistance et de la Déportation, d'enseignants du secondaire, d'universitaires, de représentants d'associations œuvrant pour le CNRD (APHG, Fédération des lauréats) et de représentants des

ministères de la Défense et de l'Éducation nationale. Il est présidé par Joëlle Dusseau, inspectrice générale d'histoire et de géographie.

Le jury se réunit à plusieurs reprises dans l'année, pour discuter et adopter le thème annuel du CNRD, pour la correction des devoirs et travaux collectifs, transmis par les jurys départementaux. Ce sont plusieurs centaines de copies, dossiers, CD et DVD qui sont ainsi corrigés bénévolement pendant les mois de l'été par les membres du jury, enseignants et anciens résis-



Fonds CNCVR 79AJ - Archives nationales (site de Paris).

tants et déportés. Après ces corrections, le jury établit le palmarès des lauréats. ■

Le rôle des jurys départementaux : l'exemple du Jura

Michel Bodin, professeur d'histoire au lycée Charles Nodier à Dole dans le Jura, docteur ès lettres et sciences humaines, est membre du conseil d'administration du musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon et préside le comité du Concours de la Résistance et de la Déportation du Jura. Il a bien voulu nous présenter brièvement le fonctionnement du Concours dans son département, qui est marqué par une forte participation des élèves.

Le Concours national de la Résistance et de la Déportation fonctionne avec deux structures.

La première est une commission de l'Inspection académique présidée par un enseignant en activité (Michel Bodin). Elle recrute les professeurs, les Anciens résistants et déportés et maintenant tous les volontaires pour réfléchir aux sujets qui seront proposés à la commission académique. Elle désigne les trois représentants pour la dite commission. Elle organise les deux journées de correction du CNRD. Les corrections se font par petits groupes composés de professeurs et d'Anciens, ce qui permet de croiser les points de vue. Elle établit

le palmarès départemental final. Ce groupe est placé sous la responsabilité de l'inspecteur d'académie qui délègue ses pouvoirs au président. Une chargée de missions règle les questions administratives et les relations entre les professeurs et la commission, en collaboration avec le président.

La seconde dépend du Souvenir français. L'ancien comité animé par les CVR a souhaité passer le relais à un nouveau groupe. Celui-ci est un comité spécial du Souvenir français fonctionnant comme les comités du Souvenir français (un président, Michel Bodin, un secrétaire, un trésorier et leurs adjoints). Ce groupe a pour mission de réunir les fonds pour

récompenser les élèves primés au concours, de faire les commandes de livres et de DVD, d'organiser la cérémonie officielle de remise des prix en collaboration avec le conseil général du Jura et d'aider toutes les actions liées au devoir de mémoire ayant un rapport avec la Résistance et la Déportation. Le groupe se réunit une fois par mois et travaille en relation étroite avec la commission académique. Il est composé de membres du Souvenir français et d'Anciens résistants et déportés.

Actuellement dans le département du Jura, la participation des Anciens est encore marquée et le CNRD a encore un vif attrait pour les élèves. ■

Le soutien au travail des élèves par les fondations, les associations, les musées et les centres d'archives

Chaque année, grâce au soutien du ministère de la Défense et du ministère de l'Éducation nationale, une brochure pédagogique est éditée par la Fondation porteuse du thème annuel.

Cette brochure est diffusée largement en direction des établissements scolaires, auprès des associations, et téléchargeable sur les sites des Fondations de mémoire.

Dans la quasi-totalité des régions et départements, à l'initiative d'associa-

tions, de musées, d'institutions, des services d'archives notamment, des dossiers documentaires sont édités et des présentations du thème, associant témoins et historiens, sont faites en direction du public scolaire ou des enseignants.

Plusieurs musées accompagnent avec une exposition spécifique le thème du CNRD.

Les collectivités territoriales et les services départementaux de l'Office national des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONAC) soutiennent

et contribuent fortement au succès de ces initiatives.

Les Fondations et associations partenaires de longue date du CNRD contribuent comme par le passé, en fonction de leur sensibilité propre, à fournir documents et conseils, sur leurs sites internet ou dans leurs revues.

Autant de partenaires qui contribuent tant à l'échelle nationale que locale à l'animation et au développement du CNRD cinquante ans après sa création. ■

En 2010-2011, dans de nombreuses régions et départements, à l'initiative d'associations, de musées, d'institutions, des services d'archives notamment, des dossiers documentaires ont été édités pour aider à la préparation du thème du CNRD : « La répression de la Résistance en France ». Voici quelques exemples reflétant la diversité des sources documentaires ainsi offerte aux candidats. Beaucoup de ces brochures présentent des éléments de réflexion locaux, en liaison avec le thème national.



- 1 - Depuis plusieurs années, le musée de la Résistance nationale (MRN), présente à Champigny (Val-de-Marne) une exposition temporaire et édite un dossier pédagogique consacré au thème du CNRD. Un ensemble documentaire en ligne est accessible depuis les sites internet du MRN et du Centre Régional de Documentation Pédagogique de Créteil.
- 2 - Recueil de documents commentés par les services éducatifs des Archives départementales du Doubs, du Jura, de la Haute-Saône et du territoire de Belfort,

- des Archives municipales de Montbéliard et de Saint-Claude et du Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon.
- 3 - Dossier documentaire proposé par les archives départementales de l'Hérault en coopération avec le service éducatif du Centre régional de la Résistance et de la Déportation (CRHRD) à Castelnau-le-Lez.
- 4 - Dans la région des Pays de la Loire, l'ONAC a publié un dossier pédagogique à partir des centres de ressources au sein de chaque

- département de la région, où les enseignants, les élèves ainsi que le public peuvent trouver des documents.
- 5 - Brochure préparatoire de l'Association pour la Recherche sur l'Occupation et la Résistance en Morvan (ARORM)
- 6 - À Toulouse, le musée départemental de la Résistance et de la Déportation, soutenu par le Conseil général de la Haute-Garonne, réalise traditionnellement un document de préparation au CNRD.

Remise des prix par les associations de résistants et de déportés aux lauréats nationaux du CNRD, au Cercle militaire de Paris. Assis à la tribune (de gauche à droite) : Jean-Jacques de Bresson, président de l'Association nationale des Médaillés de la Résistance française, Lucie Aubrac, co-fondatrice du mouvement Libération-sud, Jean-Pierre Levy, compagnon de la Libération, co-fondateur du mouvement Franc-Tireur et président du COSOR, André Jarrot, compagnon de la Libération, président de la CNCVR et le révérend-père Michel Riquet, président d'honneur du Réseau du Souvenir.

Debout à droite, Maurice Leteuil sera, avec plusieurs camarades de la CNCVR dont France Boudault, Jacques Henriot, Yves Leleux, Jean Mahieu-Villars et Albert Sernissi, un des organisateurs de la réception offerte aux lauréats par la CNCVR et les associations de résistants et de déportés.

Fonds CNCVR 72AJ - Archives nationales (site de Paris)

Le 18 juin 1981, Paul Cousseran, haut-commissaire de la République en Polynésie française récompense les lauréats du CNRD dans les jardins de la résidence. Résistant-déporté, membre de la CNCVR, il avait contribué à relancer le Concours en Polynésie française. Il fut également vice-président délégué de la Fondation de la Résistance.

La Dépêche du 19 juin 1981.

Fonds CNCVR 72AJ - Archives nationales (site de Paris)



La remise des prix aux lauréats départementaux et nationaux du Concours

Après la tenue des épreuves à la fin du mois de mars, les copies individuelles et les travaux collectifs des candidats sont examinés par les jurys départementaux qui établissent un palmarès.

Les lauréats départementaux du Concours sont alors récompensés au cours des mois de mai et juin (en général autour des dates symboliques du 8 mai et du 18 juin) lors d'une cérémonie solennelle à la préfecture ou au conseil général.

Présidée très souvent par le préfet ou le président du conseil général, cette réception organisée avec l'appui du service départemental de l'ONAC permet de réaffirmer le caractère civique de ce concours.

Les lauréats se voient alors remettre des livres et des DVD en rapport avec la période, assortis parfois d'un diplôme rappelant leur participation.

Très souvent des voyages sur des lieux de mémoire de la Seconde Guerre mondiale sont également offerts aux lauréats.

Chaque meilleure réalisation des différentes catégories du Concours est ensuite adressée au jury national qui, au mois d'octobre établit le palmarès national.

Les lauréats nationaux désignés sont invités à Paris pour deux jours durant lesquels ils enchaînent de nombreuses

visites sur des lieux de mémoire à Paris ou en proche banlieue (mémorial de la France Combattante au Mont-Valérien, mémorial de l'Île de la Cité, mémorial de la Shoah, salles consacrées à la Seconde Guerre mondiale au musée de l'Armée). Ce programme est également complété par diverses initiatives culturelles comme un spectacle ou la projection d'un film. Ainsi, en 2000 les lauréats et leurs enseignants avaient été invités au spectacle de Robert Hossein «Celui qui a dit Non».

Il est également de tradition qu'enseignants et lauréats soient reçus par le chancelier de l'Ordre de la Libération et visitent le musée qui y est associé.

Jusqu'en 2005, le protocole ne permettant pas aux associations d'offrir aux lauréats des prix lors de la cérémonie officielle avec les Ministres, une réception était organisée par les associations de résistants et de déportés. Pilotée par la CNCVR, cette «cérémonie-bis», réunissant de nombreuses personnalités et de grands témoins, avait pour cadre les somptueux salons du Cercle militaire de Paris. Elle s'achevait par un repas fraternel, occasion de nombreux échanges



**Les lauréats nationaux du CNRD
1996-1997 se recueillent dans la
chapelle du Mont-Valérien.**



© Fondation de la Résistance, photo Frantz Malassis

Le 7 février 2007, Pierre Messmer, ancien premier ministre et chancelier de l'Ordre de la Libération reçoit des lauréats nationaux du CNRD 2005-2006 et leurs enseignants au musée de l'Ordre de la Libération.

Fonds CNCVR 72AJ - Archives nationales (site de Paris)

entre lauréats et témoins présents.

La cérémonie officielle de remise des prix aux lauréats nationaux se déroule presque toujours dans un lieu emblématique de la République : Sorbonne, Sénat, Hôtel National des Invalides, Institut de France.

Les lauréats se voient remettre leurs prix par le ministre de la Défense chargé des Anciens Combattants et le ministre de l'Éducation nationale, en présence

de dirigeants d'associations, fédérations et fondations issues de la Seconde Guerre mondiale et des membres du jury national.

Lors des cérémonies départementales ou nationales les lauréats sont informés de l'existence de la Fédération nationale des Lauréats du Concours de la Résistance et de la Déportation ⁽¹⁾ qui regroupe des associations départementales. Ils sont invités à adhérer à ces associations afin

de poursuivre les études et recherches que leur participation au Concours les a encouragés à entreprendre, de s'impliquer dans la transmission de la Mémoire de la Résistance et de la Déportation notamment par la promotion du CNRD. ■

(1) Siège social : 16-18, place Duplex – 75015 Paris. Voir aussi le site de la Fondation de la Résistance : www.fondationresistance.org



© Fondation de la Résistance, photo Frantz Malassis

▲ Le 9 décembre 2008, les lauréats nationaux du CNRD 2007-2008 visitent le musée de l'Ordre de la Libération sous la conduite de son conservateur Vladimir Trouplin.

À l'occasion du 70^e anniversaire de l'appel du 18 juin, le jury du CNRD a choisi comme thème : « L'appel du 18 juin 1940 du général de Gaulle et son impact jusqu'en 1945 ». En écho à ce thème, la remise officielle des prix du Concours s'est déroulée pour la première fois de son histoire à Colombey-les-Deux-Églises, au Mémorial Charles de Gaulle, le vendredi 26 novembre 2010. Joëlle Dusseau, inspectrice générale d'histoire et de géographie, présidente du jury national (4^e en partant de la gauche) est entourée par des lauréates du lycée professionnel de Faa'a en Polynésie française. ▶



© ministère de la Défense- DMPA, photo Jacques Robert.

▲ Le 27 janvier 2004, au grand amphithéâtre de la Sorbonne, Luc Ferry, ministre de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche et Hamlaoui Mékachéra, secrétaire d'État aux anciens combattants offrent des prix à une lauréate accompagnée de son professeur lors du CNRD 2002-2003.



© ministère de la Défense- DMPA, photo Jacques Robert.



© ministère de la Défense- DMPA, photo Jacques Robert.

▲ Le 15 janvier 2008, dans le grand salon de l'Hôtel national des Invalides, à la fin de la cérémonie officielle, Raymond Aubrac, vice-président d'honneur de la Fondation de la Résistance, remet le prix spécial de la Fondation de la Résistance à une lauréate nationale du CNRD 2006-2007.

Ce prix spécial a été créé en 2001 par Lucie et Raymond Aubrac qui ont versé à la Fondation les dommages et intérêts perçus à l'issue d'un procès. Chaque année, grâce aux revenus de cette somme, la Fondation peut récompenser plus particulièrement les lauréats des devoirs individuels.

Paroles de lauréats départementaux

Témoignages communiqués par Colette Gaidry, présidente déléguée de l'ANACR de Haute Saône et secrétaire du Comité du concours de la Résistance et de la Déportation de Haute-Saône.



Sous l'Arc de Triomphe après le ravivage de la Flamme.

Voyage à Paris du 28 au 30 mai 2008

Au Mont Valérien où plus de 1000 résistants ont été fusillés entre 1941 et 1944, «*Nous avons suivi le chemin parcouru par les résistants qui partaient au supplice*». (Mathieu Martinet).

Cela «*m'a semblé très émouvant. Afin que je ressente les émotions des résistants avant leur mort, j'ai fermé les yeux, lié mes mains derrière mon dos, pensé à une chose tragique comme ils le faisaient en marchant vers la mort*» (Marine Louis)

Ils ont beaucoup apprécié **la rencontre avec Louis Cortot**, compagnon de la Libération. «*Étudier la Résistance en cours est une chose, mais entendre ce qu'un homme vous dit à propos de la résistance qu'il a vécue en est une autre*» (Julie Petitjean).

Il avait une «*façon si simple et modeste de raconter son engagement dans la Résistance, comme un acte naturel, qui allait de soi*» (Sophie Garcia et Marine Louis).

«*Il nous a livré un témoignage porteur d'espoir, qui fait réfléchir, qui nous fait poser des questions, qui interpelle et qui nous a permis de mieux comprendre le*

contexte de la Libération de Paris» (Aurélie Doucey).

Leur participation au **ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe** a été un : «*moment exceptionnel, très solennel*». «*Nous étions impliqués dans cette cérémonie, par notre présence, ce qui a renforcé cet extraordinaire sentiment de fraternité et de solidarité*» (Aurélie Doucey).

«*Pour moi, raviver la flamme sur la tombe du soldat inconnu fut un grand moment d'émotion... Imaginez la joie que l'on ressent lorsque votre geste de mémoire est reconnu... Faire ce geste symbolique avec le glaive fut un moment très fort. Je pensais à tous ceux qui avant moi ont accompli ce geste depuis 85 ans que se répète chaque jour cette cérémonie*» (Mégane Mathieu).

Ils ont été aussi marqués par le **mémorial des Martyrs de la Déportation**. «*Nous ne pouvons balayer de notre mémoire l'image des lieux : la froideur de la pierre, la nudité de l'endroit nous décrivent les épreuves endurées par tous ces martyrs*». (Marine Py).

«*La crypte nous interroge et nous force à nous demander "Pourquoi ? Comment des hommes ont-ils pu en arriver à de telles atrocités, à une telle barbarie ?" Autant de questions qui donnent une utilité, un sens à tous ces monuments*» (Alexandre Perrin). ■



À Arromanches, à l'arrière-plan les restes du port artificiel.

Voyage sur les plages du débarquement de Normandie du 28 au 31 mai 2010

Ils ont visité le **mémorial de Caen** : «*Nous découvrons l'action de la Résistance pendant toute la durée du conflit, ses combats pour aider les Alliés à reconquérir l'Europe et à réussir l'énorme entreprise que pouvait être le débarquement*» (Valentin Durget).

L'**abbaye d'Ardenne** (à côté de Caen) «*a été en juin 1944 le théâtre d'exécutions de soldats canadiens... Un monument a été érigé dans le Jardin du Souvenir, nous avons eu une pensée pour ces jeunes soldats qui étaient, comme nous l'a bien précisé M. Vico, volontaires pour aller combattre en Europe et envers qui j'ai ressenti une grande admiration*» (Valentin).

La **rencontre avec Jacques Vico** les a marqués : C'est «*un excellent guide, ancien résistant et fils de déporté, qui pouvait mieux que quiconque par ses commentaires passionnants nous faire ressentir l'immense courage de ceux qui ont souffert jusqu'à la mort pour libérer la France... Ses explications étaient captivantes et je n'en ai pas perdu un mot*» (Valentin). «*J'ai conscience que le fait d'avoir passé une journée avec ce grand résistant, qui nous a commentés les lieux et les actes qui s'y sont déroulés, est une chose précieuse et que c'est un vrai trésor d'informations qu'il nous a fourni et je garderai cette journée en mémoire toute ma vie*» (Mathieu)

À **Arromanches** : «*Nous avons eu une visite commentée par un guide qui nous a très bien expliqué le débarquement sur Gold Beach. Nous avons vue sur les restes du port artificiel*» et au musée «*les maquettes animées nous ont aidé à comprendre cette journée du 6 juin 1944, qui a rendu la liberté à la France et à l'Europe tout entière*» (Mathieu Martinet)

«*Je trouve important que des jeunes comme nous se rendent sur ces lieux de mémoire où des hommes ont donné leur vie pour la liberté. Nous tous, et toutes les générations à venir doivent leur rendre hommage car ils ont fait preuve d'un grand courage*». (Ilham Jaafar). ■



DK

Jacques Vico

Né en 1923 dans le Calvados, résistant au sein de l'OCM, il s'engage dans la 2^e DB après le débarquement. Jacques Vico préside l'Union départementale des Combattants Volontaires de la Résistance du Calvados et est vice-président d'honneur de la Fondation de la Résistance.



© Fondation de la Résistance, Photo Frantz Malassis

Passeur de mémoire intarissable sur la résistance normande et la bataille de Normandie, Jacques Vico organise régulièrement des visites de l'abbaye d'Ardenne mêlant explications historiques rigoureuses et émotion du témoin. Centre de résistance actif animé par la famille Vico, l'abbaye d'Ardenne a été le théâtre de violents combats durant la bataille de Normandie.

Louis Cortot

Né en 1925 en Côte-d'Or, engagé au sein de l'OS puis des FTP, il est fait Compagnon de la Libération par le général de Gaulle à l'Arc de Triomphe le 11 novembre 1944. Louis Cortot est président national de l'Association nationale des anciens combattants et ami(es) de la Résistance (ANACR) et membre du Conseil de l'Ordre de la Libération.



Fonds CNCVR 72AJ - Archives nationales (site de Paris)

Louis Cortot en compagnie d'un lauréat national lors de la remise des prix de l'année 2000 dans la salle des rencontres de l'institut national des Invalides.



Jacqueline Fleury

L'importance des rencontres témoins-élèves dans le cadre du CNRD

Quel a été votre parcours pendant la Seconde Guerre mondiale ?

Je suis entrée en 1941 dans le mouvement Défense de la France et dans le réseau Mithridate alors que j'étais encore étudiante. Arrêtés en février 1944, internés à Fresnes mes parents et moi-même avons été déportés. Ma mère et moi sommes allées à Ravensbrück puis dans trois *kommandos* de femmes dépendant de Buchenwald où nous avons été forcées de travailler pour l'industrie de guerre. Contraintes à «une marche de la mort» le 13 avril 1945 jusqu'en Tchécoslovaquie où le 9 mai nous avons vu l'arrivée des soldats de l'Armée Rouge, nous avons regagné la France le 30 mai 1945.

À mon retour, je me suis impliquée dans les associations issues de la Résistance et de la Déportation, notamment au sein de l'Association nationale des Anciennes Déportées et Internées de la Résistance (ADIR) créée en 1944 et du Souvenir français. J'ai d'ailleurs succédé à mon amie Geneviève de Gaulle à la présidence de l'ADIR, avant sa dissolution en 2006.

Pourquoi témoigner ?

Dès le retour, le premier but des résistantes déportées a été l'entraide puis progressivement elles ont estimé qu'il était nécessaire de témoigner individuellement et collectivement, ceci par devoir envers leurs compagnes disparues. Il fallait témoigner de ce qu'elles avaient été, de leurs indicibles souffrances. Et pour moi, le souvenir de mes parents était essentiel. Nous devons être les garants de ce qui s'était passé.

Quel rôle joue pour vous le Concours national de la Résistance et de la Déportation ?

Le Concours a joué et joue un rôle essentiel, non seulement dans la transmission de notre expérience mais aussi pour la réflexion des jeunes sur une partie importante de notre Histoire et sur les valeurs que nous avons défendues.

J'ai eu la chance de participer au développement du Concours dès ses débuts. Dès les années 1960, dans mon département des Yvelines, et jusqu'à aujourd'hui, je me suis exprimée devant les élèves avec le soutien des inspecteurs d'académie successifs, organisant aussi des expositions, des semaines contre l'oubli dans certains établissements scolaires et des voyages-pèlerinages.

Les associations ont joué un rôle dans l'organisation du Concours et la remise des prix en offrant livres, récompenses, financement des voyages aux lauréats. En 1982, le concours s'est «officialisé», avec l'implication plus forte de l'Éducation nationale et des associations concernées. J'ai alors représenté l'ADIR au sein du jury national dont je suis toujours un membre assidu.

Qu'est ce qui vous a particulièrement marqué dans ces contacts avec les jeunes ?

Je voudrais insister sur les liens très forts que nous avons noués lors de ces voyages organisés jusqu'en 2002 pour les lauréats de mon département. Tout d'abord, pendant des années à Mauthausen, puis au camp du Struthof et au musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon, où nous accueillait Denise Lorach sa créatrice, et qui a d'ailleurs recueilli beaucoup d'archives versées par notre association. Ces contacts avec les jeunes durant quelques jours avaient une grande importance. Ils leur permettaient de voir qu'en dépit de notre expérience passée nous étions des êtres qui pouvions vivre normalement.

Le regard de Germaine Tillion sur le Concours

Déjà en 1974, l'ethnologue Germaine Tillion, résistante-déportée, présidente de l'ADIR, rappelle, dans un article consacré à la préparation du CNRD dans le Maine-et-Loire, l'importance des relations intergénérationnelles nouées à l'occasion de la préparation de ce Concours.

«[...] Maintenir le souvenir d'une période dramatique, où la survie de tout ce qui nous est cher fut remise en question, ne pas oublier les grands sacrifices que cette survie a coûtés, tel était le projet du Prix de la Résistance. L'expérience d'Angers nous montre qu'on peut aller au-delà de cette ambition et que, grâce à des rencontres organisées, réfléchies, entre deux générations, il est possible de renouveler la pédagogie en donnant vie à une "réflexion" du passé; cette réflexion (qui fut de tout temps l'aliment intellectuel de chaque génération montante) a brusquement perdu, de nos jours seulement, ses contacts avec le présent, et cette rupture, qui constitue un des grands faits de notre époque, contribue au désarroi contemporain. Les interrogations libres de témoins – dont la bonne foi et l'information sont sous le contrôle d'un groupe cohérent – passionnent les jeunes, en dépoussiérant l'histoire.»

Extrait de l'article de G. Tillion «Le Prix de la Résistance à Angers» in Voix et Visages. Bulletin bimestriel de l'ADIR n° 145, novembre-décembre 1974, p. 2



LA FONDATION DE LA RÉSISTANCE NE PERDURERA PAS SANS VOUS !

La Fondation de la Résistance a été créée grâce aux dons réunis par ses fondateurs pour constituer sa dotation initiale. Elle a ensuite bénéficié, au fil des ans, de dons et legs d'anciens résistants ou de leurs familles ainsi que d'associations de Résistance qui, en la rejoignant, lui ont fait l'apport de leurs biens. De plus en plus, la Fondation de la Résistance ne peut mener à bien ses missions et engager de nouveaux projets que grâce au soutien de bienfaiteurs. Aussi, si vous souhaitez témoigner votre volonté

de participation à la grande œuvre de mémoire historique et de formation civique qu'a engagée la Fondation, aidez-la par des dons destinés à favoriser ses actions ou à accroître son capital. En effet, ce sont les revenus du capital qui assurent la pérennité de son action.

Il existe quatre façons d'aider la Fondation de la Résistance : le don, la donation, le legs et l'assurance-vie.

LE DON

Vous pouvez donner :

- **des sommes d'argent**, en espèces, par chèque, ou par virement postal ;
- **des dons en nature**, titres de bourse, bijoux, objet précieux, tableaux, etc.

REMARQUE :

Il n'est pas nécessaire de recourir à un acte notarié pour faire don à la Fondation de la Résistance.

En ce qui concerne, par exemple, les titres de bourse, il vous suffit de donner ordre à votre banque, ou agent de change d'effectuer un ordre de mouvement au profit de la Fondation de la Résistance en indiquant l'ensemble de nos coordonnées.

LES AVANTAGES FISCAUX :

- l'impôt sur le revenu :

Les dons faits à la Fondation de la Résistance sont déductibles des revenus imposables des particuliers. La réduction d'impôt est égale à 66% du montant des sommes versées retenues dans la limite de 20% du revenu imposable.

- l'impôt sur les sociétés :

Les dons d'entreprises sont déductibles à hauteur de 60% des versements pris dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaire hors taxes.

- l'impôt sur la fortune (ISF)

Dans la limite globale annuelle de 45 000 €, vous pouvez déduire 75 % des versements effectués, en numéraire ou par dons en pleine propriété de titres de sociétés cotés, au profit de la Fondation de la Résistance.

Cette réduction s'applique aux versements réalisés jusqu'à la date limite de dépôt de la déclaration ISF. Elle ne peut pas se cumuler au titre de la même année, avec celle prévue à l'impôt sur le revenu.

LA DONATION

Vous souhaitez, de votre vivant, donner à la Fondation de la Résistance un bien important comme un bien immobilier, un objet de grande valeur ou une somme importante. Il vous faut obligatoirement faire enregistrer la donation par un notaire.

Vous pouvez alors faire trois types de donations :

- une donation en pleine propriété.

Vous donnez alors votre bien de façon irrévocable et absolue.

- une donation en nue propriété.

Vous donnez votre bien, mais vous en avez la jouissance jusqu'à la fin de votre vie. Par exemple, vous faite don de votre maison en stipulant que vous continuerez à l'habiter jusqu'à votre décès.

- une donation en indivision ou en multipropriété.

Vous pouvez donner la quotité d'un bien que vous possédez en indivision. Par exemple, vous êtes propriétaire d'une partie d'un domaine agricole, vous pouvez choisir de donner votre part à la Fondation de la Résistance.

REMARQUE :

Une donation se fait obligatoirement par un acte notarié; vous ne pouvez donc faire une donation à la Fondation de la Résistance sur papier libre. Votre notaire rédigera l'acte avec vous et l'authentifiera. Nous vous rappelons que la donation est un acte important, puisqu'il est irrévocable. La Fondation de la Résistance étant reconnue d'utilité publique, les donations sont totalement exonérées de droits de mutation, la Fondation prenant le plus souvent en charge les frais de notaire.

LE LEGS

En effectuant un legs au profit de la Fondation de la Résistance, vous assurerez votre soutien à l'œuvre de la Résistance.

Il existe quatre types de legs :

- **le legs universel**. Il porte sur la totalité du patrimoine disponible, en dehors de la part des héritiers réservataires.

- **le legs universel conjoint**. Il consiste à instituer plusieurs légataires universels, sans désignation de part.

- **le legs à titre universel**. Il porte sur une quotité ou partie du patrimoine, ou une catégorie de biens : tout le mobilier, ou tous les immeubles.

- **le legs à titre particulier**. Il porte sur un bien identifié ou identifiable, souvent une somme d'argent déterminée, une maison, un mobilier particulier.

REMARQUE :

Contrairement à la donation, le legs testamentaire n'est pas irrévocable. Vous pouvez, à tout moment, modifier votre testament. Prenez bien soin de préciser que le dernier testament en date annule toute disposition antérieure. Votre notaire saura vous conseiller au mieux.

Les legs bénéficient du régime privilégié en faveur des fondations d'utilité publique. Ils sont exonérés de droits (article 795 CGI), ils reviennent donc en totalité à la Fondation de la Résistance sans aucun prélèvement de l'État.

L'ASSURANCE-VIE

Souscrire un contrat d'assurance-vie est une des formules très efficace pour soutenir la Fondation de la Résistance. Il est possible de souscrire un contrat d'assurance-vie auprès de son assureur, de son banquier, de sa Caisse d'Épargne ou de la banque postale. En désignant comme bénéficiaire la Fondation de la Résistance, vous lui apportez une aide déterminante pour accomplir ses missions.

Mémoire et Espoirs de la Résistance (MER)



Photos Marc Fineltin

L'AUTOMNE ATTENDAIT LE PRINTEMPS...

Le comité d'organisation n'avait pas voulu repousser la séance de lancement du CNRD pour des enneigements fâcheux, où tous glissaient et parfois tombaient. Les cinq Fondations et les trois associations coorganisatrices ont été généreusement accueillies par la proviseure, M^{me} **Anny Forestier**, à son lycée Janson de Sailly. Déjà s'y étaient illustrés des résistants héroïques et parfois martyrs.

Nos orateurs, malgré le verglas et le manque de transports, se révélèrent tellement émouvants et pédagogiques que MER est invitée à nouveau au printemps dans ce lieu illustre. M^{me} **Marie-Josée Chombart de Lauwe**, résistante-déportée et présidente de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation, et M^{me} **Joëlle Dusseau**, inspectrice générale d'histoire au ministère de l'Éducation nationale et présidente du jury national du CNRD touchèrent le public composé de 3 ou 4 générations.

L'ambassadeur **Stéphane Hessel** résuma ses évasions, hélas avortées, et sa condamnation à mort par les nazis ; des anciens élèves de Janson, MM. **Jean-Pierre Renouard** et **Jacques Moalic**, racontèrent leurs souffrances avec pudeur, l'un à Bergen Belsen, l'autre à Buchenwald.

L'historien, venu (en dépit des problèmes climatiques) de son lycée d'Orléans, le professeur **Benoît Verny**, insista sur le rôle de l'*Abwehr*, dans la répression de la Résistance.

Ce « gang » avait été créé en 1925, la même année que les SS, et durera vingt ans de triste mémoire.

Le **lundi 28 mars**, à 14h30, au **Mémorial Leclerc-Musée Moulin**, nous avons traité un sujet original et troublant : « **La reconstruction de soi après la guerre** ». Nous y avons entendu trois déportés et trois médecins liés à la Résistance ou à la Déportation dans leur chair ou leurs sentiments : M^{mes} **Frida Wattenberg** et le D^r **Anne-Marie Lefevre-Joffres**, ainsi que MM. **Renouard**, les docteurs **André Fournier** et **Jean-Raphaël Hirsch**.

Le **lundi 11 avril** à 14 heures, à notre maison-mère, la **Fondation de la Résistance**,



1- Les intervenants. De gauche à droite : MM Jacques Moalic, Jean-Pierre Renouard, M^{mes} Joëlle Dusseau, Anny Forestier, Marie-Josée Chombart de Lauwe et M. Benoît Verny.

2 - Les élèves très studieux venus préparer le CNRD.

30 bd des Invalides, M^{me} **Christine Levisse-Touzé**, docteur en histoire et directrice du Musée-Mémorial, a traité de la **Résistance franco-britannique**. Comme chaque année, MER a associé *The Royal British Legion*, que préside le professeur **Roger Thorn**. Après la conférence, nous avons fleuri les statues de sir **Winston Churchill** et du général de **Gaulle**.

Le **vendredi 29 avril**, à 14 heures, MER a lancé le **Récital de Poésie et de Chanson de la Résistance au lycée Janson de Sailly**. Le professeur **Jean-Pierre Levert**, vice-président de MER et professeur des Universités en lettres supérieures, a organisé cette séance. Le jury du **Jeune Poète** délivrera ensuite un prix comme en 2010.

Le **jeudi 5 mai** à 17 heures, **aux pieds de la statue de Watkin**, M. **François Perrot**, président de l'UNADIF, vice-président de l'ONACVG et de la FMD, arrêté et déporté comme étudiant résistant près du Luxembourg, évoquera ses proches tués par les nazis. Nous penserons avec émotion à

Pierre Alviset, massacré à 20 ans par les hordes allemandes en 1944, alors qu'il était maquisard, étudiant ès sciences en Sorbonne et responsable de l'Action Catholique. Le collège qui porte son nom, rue Monge, et les lycées **Buffon** et **Voltaire** viendront réciter des poèmes et chanter des hymnes à la Résistance. Le recteur **Patrick Gérard** sera présent, ainsi que M^{me} **Monique Papon**, vice-présidente du Sénat représentant le président **Gérard Larcher**, ainsi que d'autres hautes personnalités.

Du **28 avril au 17 mai**, l'exposition « **Berty Albrecht résistante** » sera présentée en la ville d'**Amiens**. Cette exposition sera associée à celle de l'AFMD sur la Déportation.

Le **lundi 27 juin**, notre **AGO annuelle** se déroulera simplement à la **Fondation de la Résistance** l'après-midi, à 17 heures M. **Jean-Louis Crémieux-Brilhac**, résistant-historiographe prononcera une conférence sur l'année 1941 et la Résistance. ●

François Archambault



Photos Jean Novosseloff

Photos Marc Finellin

MER PROMET LE CNRD !

Depuis près de quinze ans l'association Mémoire et Espoirs de la Résistance est un acteur actif du lancement chaque année, tant à Paris qu'en province, du Concours national de la Résistance et de la Déportation (CNRD).

Cet après-midi de lancement du Concours pour la région parisienne est toujours organisé à Paris en coopération avec l'association des Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation et le soutien des cinq Fondations : celles pour la Mémoire de la Déportation, de la France Libre, de De Gaulle, de la Résistance et de la Shoah, et en coopération avec l'APHG. Chaque année, cette rencontre citoyenne et scolaire est présidée par l'Inspectrice générale de l'Éducation nationale **Joëlle Duseau** avec à ses côtés des résistants(es) – qui témoignent de leur actions dans la Résistance – et des historiens – pour clarifier le champ de l'étude du thème et présenter les pistes de recherches pour les enseignants et élèves.

En 2010, pour la région parisienne, le Concours a été lancé première quinzaine de décembre au lycée Janson-de-Sailly de Paris où son proviseure **Anny Forestier** a accueilli une dizaine de lycées et collèges. Après que l'historien **Benoît Verny** eut évoqué le thème du concours de l'année et brossé le tableau de l'appareil répressif de l'occupant et de ses divers composants, **Marie-Josée Chombart de Lauwe**, **Stéphane Hessel**, **Jacques Moalic** et **Jean-Pierre Renouard**, ont évoqué, à tour de rôle, leur parcours de jeunes résistants réprimés par les nazis qui, aidés par la police et la Milice de Vichy, les conduisirent jusqu'aux camps de concentration. À la suite de ce lancement, à la demande de plusieurs établissements scolaires, ont été organisés des demi-journées de témoignages avec l'aide de la Fondation de la Résistance. À chaque fois avait été préparé un dossier sur les pistes de recherches historiques locales pour aider les élèves. Originalité : à l'initiative d'un collège de Montreuil (Seine-et-Marne) durant une matinée, à la Fondation de la Résistance, des élèves ont réalisé un entretien audiovisuel avec deux résistants-déportés (**André Bessière** et **André Fournier**), travail de mémoire vivant, instructif et très riche.

En région, **Jacques Chesnier**, délégué des Pays de la Loire, et ses amis ont pour la première fois initié en novembre au Mans, sous la présidence du directeur de cabinet du préfet de la Sarthe et avec le concours de l'inspection académique du département et des Centres de Départementaux de Documentation Pédagogique (CDDP), un après-midi d'information et de motivation sur le concours à l'attention des professeurs. **André Bessière**, résistant-déporté, assistait à cette réunion et a témoigné sur la répression dont il fut victime et qui le conduira à la Déportation. Intéressante initiative et succès que l'on peut mesurer, sur les deux premiers mois de 2011, au nombre important de classes des collèges et lycées sarthois s'inscrivant au concours et aux demandes de témoins.

Dans le Midi, notre ami **François-René Cristiani-Fassin**, président du Comité régional du Mémorial Jean Moulin et délégué de MER pour le Vaucluse, a organisé, fin novembre à Marseille, avec les délégations MER des Bouches-du-Rhône, du Var, du Vaucluse et des Alpes de Haute-Provence, une rencontre avec **Daniel Cordier**. Rendez-vous où une demi douzaine de classes de troisième du collège Simone-de-Beauvoir de Vitrolles, transportés avec l'aide du Service départemental de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONAC) étaient présents. Bel après-midi pédagogique où l'ancien secrétaire de **Jean Moulin**, fidèle à la mémoire du délégué du général de Gaulle, a apporté son témoignage sur cette répression nazie et vichyste qui fit des dizaines de milliers d'emprisonnés, fusillés et déportés.

Patricia Arzel-Mazet, déléguée pour le Morbihan, et **Jacques Donne**, délégué pour la Bretagne, ont présenté le même jour à Saint-Marcel – haut lieu de la Résistance bretonne – et le lendemain à Sarzeau (Morbihan) puis dans un collège de Vannes, devant des élèves et leurs professeurs le thème du CNRD 2010-2011. Pour cette occasion **M^{me} Chombart de Lauwe**, présidente de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation, apportait son témoignage, accompagné par l'historien **Thomas Fontaine**.

À Dijon début février, dans l'amphithéâtre Aristote de l'université de Bourgogne, avec

l'aide du Service départemental de l'ONAC, **Jeanine Calba** déléguée régionale en Bourgogne a organisé, comme chaque année, un après-midi pédagogique et mémoriel à l'occasion du lancement du CNRD (photos 1 et 2). Devant une dizaine de classes des lycées et collèges de la région, trois résistants bourguignons, victimes de la répression apportaient leur témoignage sur la répression menée par l'occupant et les brigades spéciales de la police française de Vichy. Un dossier documenté, précis et pédagogique réalisé par la Fondation de la Résistance et la délégation de l'ONAC à Dijon a été remis aux élèves et aux professeurs pour les aider à préparer le Concours, leur rappelant les grandes dates de la répression de la résistance et les lieux martyrs de leur département.

L'association MER, initiatrice à l'échelon nationale et régionale de ces réunions, a aussi, rappelons le, édité depuis plusieurs années 22 DVD-Roms comprenant près d'une centaine de témoignages. La liste est consultable sur notre site : www.memoresist.org. Sur simple demande ces DVD-Roms sont à la disposition des enseignants.

De même, sur notre site sont récapitulés plus de 3500 références de travaux universitaires concernant la période 1939-1945 – dont plus de la moitié peuvent être plus aisément consultables aux archives départementales. Par ailleurs, toujours sur le site de MER sont inscrits à la « page ne les oublions pas » 2 145 fiches de parcours de résistants qui comportent presque 70 000 noms issus de la Résistance intérieure et de la France Libre.

Toutes ces recherches et réalisations se poursuivent et ces quelques exemples de rendez-vous, tout au long des premiers mois de cette année, démontrent la part prise par notre association dans ce travail civique, mémoriel et associatif et l'enracinement de ce concours dans le paysage scolaire. Fidèle, aux créateurs de ce concours, MER rappelle aux plus jeunes combien la richesse des souvenirs de la Résistance et de la Déportation est présente pour leur servir d'exemple dans la quotidienneté de leur vie. ●

Jean Novosseloff

Adhésion :

Si vous voulez donner un avenir au devoir de mémoire, adhérez à « Mémoire et Espoirs de la Résistance » ! Cotisation 30€ (incluant l'abonnement à « Résistance et Avenir »).

- Chèque à libeller à « Mémoire et Espoirs de la Résistance », Place Marie-Madeleine Fourcade, 16-18 place Duplex, 75015 Paris
- Courriel : memoresist@m-e-r.org
- site internet : www.memoresist.org
- Tél. : 01 45 66 92 32 et 01 45 66 44 70

Association pour des Études sur la Résistance

LE MUSÉE DE LA RÉSISTANCE EST ENFIN EN LIGNE À L'ADRESSE :
[HTTP://WWW.MUSEEDELARESISTANCEENLIGNE.ORG](http://www.museedelaresistanceenligne.org)

Vous y trouverez des **espaces d'expositions régionales et thématiques**. Actuellement, deux expositions sont présentées : l'une sur la Résistance dans la Drôme, l'autre autour de représentations de la Résistance à partir d'une série de gouaches réalisées après-guerre par un résistant drômois, Albert Fié.

Parallèlement à ces deux expositions, des **dossiers pédagogiques** (niveau collège et lycée) constitués par une équipe d'enseignants et le CDDP de la Drôme, sont disponibles à la demande.

Vous découvrirez, à travers ces espaces d'expositions des **milliers de documents** papiers (photos, affiches, journaux clandestins, rapports officiels, lettres, tracts...), archives sonores et vidéos (témoignages, films amateurs d'époque...), objets, cartes, textes, se rapportant à la Résistance.

Chaque document présenté est accompagné de sa notice explicative. Elle renseigne l'internaute sur le document lui-même (titre, légende, description matérielle, sources et droits, date du document, lieu...), son analyse (description et histoire du document, voire son interprétation), sa place dans un contexte plus général, son indexation.

Ces documents accessibles via une exposition peuvent être également consultés grâce à la « **base média** » : base de données de l'ensemble des documents exposés dans le Musée virtuel.

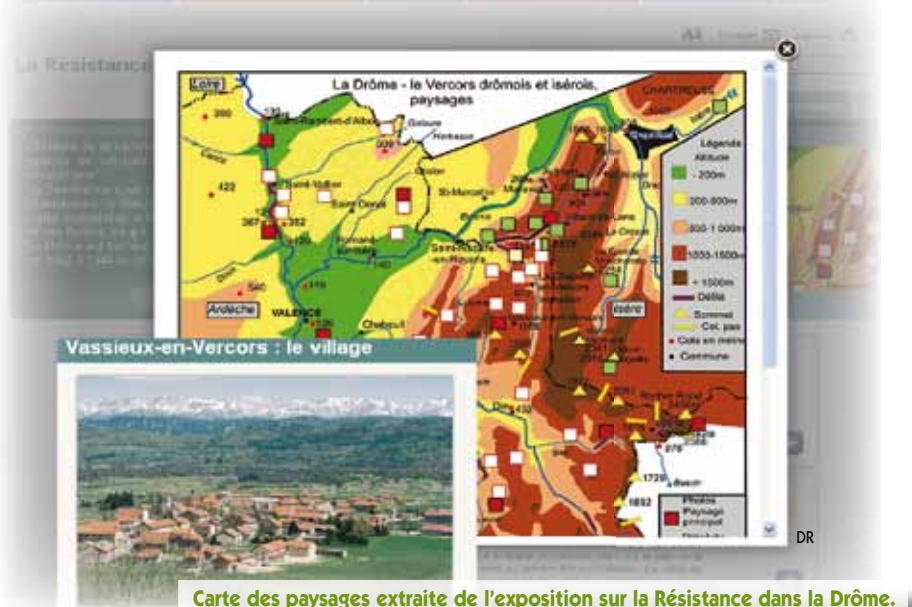
Un moteur de recherche permet d'interroger cette base selon différents critères : recherche libre, genre (image, son, film, carte, texte), type (affiche, tract, photo, presse clandestine, objet...), date et lieu.

Sont présentées ici des pièces provenant d'une multitude de fonds (Archives Nationales, archives départementales, collections des musées, fonds associatifs, archives familiales...) en France et à l'étranger. Son ambition est de présenter et de faire connaître cette richesse documentaire et les institutions qui les possèdent

Un site collaboratif en perpétuelle évolution

Grâce à la rubrique « **Participer** », chacun, particuliers ou représentants d'institutions, peut signaler ses archives ou ses activités en lien avec la Résistance, qui seront ensuite, après validation, mises en valeur sur le site et/ou redirigées vers les organismes compétents.

Depuis trois mois, date d'ouverture du site, des dizaines de personnes ont déjà contacté l'AERI pour des demandes de renseignements ou proposer des documents d'archives.



Carte des paysages extraite de l'exposition sur la Résistance dans la Drôme.

Le Musée de la Résistance en ligne dans sa présentation actuelle est une première étape. D'autres **projets d'expositions** sont en cours de préparation :

- deux expositions régionales : la Résistance en Île-de-France et en Provence-Alpes-Côte-d'Azur.
- des expositions thématiques : l'histoire de la Centrale d'Eysses pendant la Seconde Guerre mondiale, les organisations juives de Résistance, le Vercors, la Résistance des mineurs...

Toutes ces expositions sont réalisées en lien avec des partenaires institutionnels (associations, musées, centres d'archives...) et historiens compétents.

Des outils de recherche performants

Une **salle de consultation**, bientôt disponible, permettra de référencer dans une base de données unique, tout ce qui existe sur la Résistance en France et à l'étranger (inventaires, ouvrages, brochures, articles, dossiers pédagogiques, catalogues d'exposition, institutions...) et de renvoyer aux instances concernées (musées, fondations, associations, centres d'archives, universités...).

Une réflexion est en cours sur la pertinence de la mise en ligne d'une **base personnes**. L'AERI, grâce à la réalisation des CD-Roms, a déjà une liste de noms de résistants considérable : 50 000 noms sont déjà recensés. L'idée est donc de continuer ce travail. Cette base devra être réservée (accessible uniquement sous code d'accès) dans le respect du droit à l'information édicté par la CNIL⁽¹⁾.

Site portail au service de tous

Des **outils pédagogiques** (outils d'analyse d'image, bloc-notes, ateliers pédagogiques...) et contextuels (chronologie, dictionnaire, atlas...) sont également prévus.

Le **site s'adresse à tous les publics**, notamment les jeunes. Il peut faire l'objet de tout type d'utilisation, individuelle ou collective, libre ou guidée. Le fait de travailler sur internet donne de nombreux avantages dans les utilisations possibles du musée virtuel :

- ouvrir les collections à tous, sans discrimination (démocratisation du savoir),
- faciliter l'accès (ouverture permanente, consultable à distance),
- donner plus de souplesse et de liberté dans l'exploitation des documents d'archives (plus de contrainte de conservation...), leur mise en lumière et leur exploitation à des fins pédagogiques (notices explicatives...),
- rendre le travail en réseau plus facile (créer plus de liens entre les partenaires, dynamiser les actions, mutualiser les travaux...)
- mettre à disposition des partenaires des espaces d'expositions virtuels, exploitables via le Musée en ligne et/ou directement dans le cadre de leurs activités (expositions, ateliers pédagogiques, conférences, cours...).

L'ambition du Musée de la Résistance en ligne est de devenir le site portail de référence sur le sujet. Chaque internaute travaillant sur cette période, en France ou à l'étranger, devra avoir le réflexe de passer d'abord par ce site

Résistance Intérieure (AERI)

pour ensuite être redirigé vers les structures concernées.

Des outils de communication vont-être développés dans ce sens : espace « Presse », réseaux sociaux, recensement et présentation des structures qui travaillent sur la Résistance (sorte d'annuaire)... Enfin, il doit être aussi et surtout, un outil à la disposition des partenaires qui le souhaitent au service de leurs propres structures.

De nombreux médias se sont fait l'écho de l'ouverture au public du Musée de la Résistance en ligne :

- télévisions et radios : RFI (Radio France internationale), France Culture, émission «Télé matin» (France 2), etc.
- presse nationale et internationale : le journal allemand *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, *L'Humanité*, *La Croix*, *Libération*, etc.
- presse régionale et spécialisée : *Micro-hebdo*, *Le Patriote Résistant*, *Cfdt Magazine*, *Romans Mag*, *La Tribune*, *Le Crestois*, *La Drôme*, *le magazine du Conseil*, *La lettre de l'ANACR Drôme*, *Le Dauphiné libéré*, *Les Allobroges de la Drôme*, *L'Impartial*, etc.
- sites web : Educadef, Euranet, site de l'Académie de Caen, site de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, site de France 24, CDI.com (blog du CDI du lycée André Maurois de Strasbourg), Educnet, etc.

Une revue de presse complète peut être demandée auprès de l'AERI.

D'ici l'été, trois expositions virtuelles vont être mises en ligne, en lien avec les activités et les ressources de l'AERI :

- une exposition sur Serge Ravanel, dans le cadre des manifestations qui vont avoir lieu les 18 et 19 août prochain à Toulouse à l'occasion de l'inauguration d'une allée Serge Ravanel.
- une exposition sur Défense de la France à partir d'archives privées de certains membres du mouvement, mises à disposition de l'AERI.
- une exposition sur les projets des jeunes qui ont participé cette année à l'opération « Valeurs de la Résistance, Valeurs des jeunes aujourd'hui ».

(1) CNIL : Commission nationale de l'informatique et des libertés.

Renseignements

Pour toute information, contacter l'AERI (association loi 1901 d'intérêt général) Association pour des Études sur la Résistance Intérieure, affiliée à la Fondation de la Résistance

- Siège social et bureaux :
16-18 place Duplex
75015 Paris
- Tél. : 01 45 66 62 72
- Fax : 01 45 67 64 24
- Courriel : contact@aeri-resistance.com
- Site internet : www.aeri-resistance.com

The screenshot shows the website of the Musée Virtuel de la Résistance. At the top, there is a navigation bar with categories like 'LA RÉSISTANCE EN RÉGION', 'EXPOSITIONS THÉMATIQUES', 'BASE MÉDIA', 'SALLE DE CONSULTATION', 'BASE PERSONNES', and 'ATELIER PÉDAGOGIQUE'. Below this, there are search and utility icons. The main content area features a grid of document thumbnails, including a highlighted 'Maquette du numéro 19 du journal clandestin Les Étoiles dans l'exposition sur la Résistance dans la Drôme. DR'. Below the thumbnails, there is a section titled 'Collection de gouaches sur des scènes de la Résistance' with a sub-section for 'Gouache de Albert Fié, Résistant dans la Drôme'. A large illustration of a man operating a typewriter is shown, with a caption: 'Quelques-unes des gouaches réalisées après-guerre par Albert Fié. Collection A. Fié, droits réservés.'

VIENT DE PARAITRE

La présence de ces titres dans «vient de paraître» ne saurait constituer un conseil de lecture mais a pour but de tenir informé les abonnés de «La Lettre», des derniers ouvrages que nous avons reçus au cours du trimestre.

La petite robe à rayures.

Sylviane Ainardi-Peroz.
Éditions du Survenir (107, rue Edouard Vaillant – 95 870 Bezons), 188 p., incluant un CD, 15 □

Le journal de Francine. D'une vie provinciale agréable à la mort en déportation (1925-1945).

Magdeleine Bommier.
Centre d'Histoire et de Mémoire du Nord – Pas-de-Calais, La Coupole, 151 p., 13 □.
L'ouvrage peut être commandé à La Coupole (BP 284 – 62504 Saint-Omer cedex – adresse électronique : lacoupole@lacoupole.com).

Bernard Courtault. Lettres du Mont-Valérien. « ... cette fois c'est fini, à 8 heures je serai fusillé... ». 3 novembre 1943.

Jane Audoli-Courtault.
Co-édition Ouest France et ministère de la Défense (DMPA), 71 p., 18 □.

Mémoires de guerre. Tome II. Février 1941-1945.

Winston S. Churchill.
Texte établi, présenté et annoté par François Kersaudy.
Éditions Tallandier, 636 p., 29,90 □.

De Gaulle. Un destin pour la France (bande dessinée).

Guy Lehideux et Jean-Marie Cuzin, avec la collaboration historique d'Yves Guéna.
Préface d'Yves Guéna.
Éditions du Signe (Tél. 0388789191), 48 p., 12,80 □

Raphaël Elizé (1891-1945).

Premier maire de couleur de la France métropolitaine.
Association Passé simple.
Éditions du Petit pavé (BP 17– 49320 Brissac-Quincé), 218 p., 19 □.

Traits résistants. La Résistance dans la bande dessinée de 1944 à nos jours.

Sous la direction d'Isabelle Doré-Rivé et de Guy Krivopissko.
Édition Libel (9, rue Franklin –

69 002 Lyon – Tél. 0472169372), 184 p., 19 □.

Publié pour accompagner l'exposition organisée à Lyon du 31 mars au 18 septembre 2011, l'ouvrage collectif, richement illustré, explore la représentation de la Résistance dans la bande dessinée de 1944 à nos jours.

Nous reviendrons dans un prochain numéro sur cette exposition conçue par le Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation de Lyon et le Musée de la Résistance nationale (Champigny-sur-Marne).

Au cœur de la Préfecture de Police : de la Résistance à la Libération.

1^{re} partie. Les proto-résistants du Coq Gaulois. La direction de services techniques. Les sapeurs-Pompiers de Paris...

Sous la coordination de Luc Rudolph
Préface de Michel Gaudin, préfet de Police.
Préface d'Olivier de Sarnetz, président de l'Association nationale des médaillés de la Résistance française.

Avant-propos de Jean-Marc Berlière, professeur d'Histoire contemporaine à l'université de Bourgogne.
Édition LBM (Tél. 01 48 01 01 01), 68 p.

Au cœur de la Préfecture de Police : de la Résistance à la Libération.

2^e partie. La Préfecture de police: une Résistance oubliée 1940-1944.

Sous la coordination de Luc Rudolph.
Préface Michel Gaudin, préfet de Police.
Avant-propos de Rémi Kauffer, membre du comité éditorial d'Historia.

Imprimerie de la direction opérationnelle des services techniques et logistiques de la Préfecture de Police, 131 p.

Les espions de l'armée de l'Air française.

Jean Danis.
Tome I (1935-1940). Aviateurs espions et tome II (1940-1942).
Le SR 40, 566 p., 24 □.

Tome III (1943-1945). Réseaux survivants. Nouveaux réseaux, 797 p., 27 □.

Éditions Hugues de Chivré (Le Gros Chêne – 37 460 Chemillé-sur-Indrois)

De Gaulle raconté aux enfants.

Raphaël Dargent.
Illustrations Florent Vincent.

Éditions Éveil et découvertes (34, quai Saint Cosme – 71 100 Chalon-sur-Saône), 69 p., incluant un CD, 19,95 □.

La vie malgré le ghetto.

Marek Edelman.
Propos recueillis par Paula Sawicka. Traduit du polonais par Malgorzata Smorag-Goldberg.
Éditions Liana Levi (1, place Paul Painlevé – 75 005 Paris), 171 p., 16 □.

Maquis à Brancion (rééd.).

Témoignages recueillis par S.F. Effernelli alias Séraphin
Préface de Claude Rochat, ex commandant Guillaume, responsable départemental AS Saône-et-Loire. Comité départemental de la Saône-et-Loire des Anciens Combattants de la Résistance (ANACR), 200 p., 15 □ franco de port.
Pour se procurer cet ouvrage écrire à l'auteur : S.F. Effernelli
71 700 Martailly-lès-Brancion
Tél. 03 85 51 01 82

Maquis noirs et faux maquis.

1943-1947.
Fabrice Grenard.
Éditions Vendémiaire (156, rue Oberkampf – 75 011 Paris), 189 p., 18 □

Paris.

Compagnon de la Libération.

Christine Levisse-Touzé et Vladimir Trouplin.
Mairie de Paris - comité d'histoire de la Ville de Paris en partenariat avec le Musée de l'Ordre de la Libération et le mémorial du maréchal Leclerc de Hauteclouque et de la Libération de Paris – Musée Jean Moulin de la Ville de Paris, 80 p.

Le chagrin et le venin. La France sous l'occupation, mémoire et idées reçues.

Pierre Laborie.
Éditions Bayard, 355 p., 21 □.
La Lettre de la Fondation reviendra prochainement, dans un dossier thématique de sa rubrique « Mémoire et réflexions », sur ce livre qui aborde un sujet important et présent, depuis plusieurs années, au programme d'histoire des classes de Terminale.

Face à la persécution. 991 Juifs dans la guerre.

Nicolas Mariot et Claire Zalc.
Éditions Odile Jacob avec le soutien de la Fondation pour la mémoire de la Shoah, 302 p., 23,90 □.

Absences. Trois « Morts pour la France » 1871, 1915, 1944.

Isabelle Moity-Légrand

Éditions Lacour,
175 p., 20 □ franco de port.
En vente chez l'auteur : Isabelle Moity-Légrand – 4, rue du Rempart de la ligne 12 – 84 000 Avignon.

Jean Moulin. L'exceptionnelle collection biterroise.

Catalogue-inventaire des dessins de Jean Moulin appartenant au musée des beaux-arts de Béziers. Musée des beaux-arts de Béziers, 112 p.

L'Occupation italienne. Sud-est de la France, juin 1940-septembre 1943.

Jean-Louis Panicacci.
Préface de Jean-Marie Guillon, professeur d'histoire contemporaine à l'université de Provence, directeur de l'UMR Telemme. Presses Universitaires de Rennes, 439 p., 22 □.

Carnets du chef des services secrets, 1936-1944.

Général Louis Rivet.
Édition annotée et présentée par Olivier Forcade et Sébastien Laurent. Nouveau Monde éditions (24, rue des Grands Augustins – 75 006 Paris), 1007 p., 39 □.

Le général de Gaulle. Biographie.

Yvonne Salmon.
Présentations de Jean-Louis Crémieux-Brilhac et Chrystel Hug
Éditions des équateurs, 127 p. + 45 p. de fac-similés, 22 □.

Avant que l'aube ne renaisse.

André Sondag.
Éditions Thélès (Tél. 01 40 20 09 10), 267 p., 18,90 □.

Panorama de la régularisation des unités combattantes issues des Force françaises de l'Intérieur sur les fronts de la Pointe de Grave, de Royan et La Rochelle (août 1944-octobre 1945).

Stéphane Weiss.
Mémoire de Master 2^e année, mention Histoire, histoire de l'art et archéologie soutenu, en mai 2010, à l'université Lumière Lyon 2 sous la direction de Laurent Douzou, 409 p. Cet ouvrage est consultable au centre de documentation de la Fondation de la Résistance.

Citoyens de l'ombre.

Raymond Zerline
Éditions Persée (29, rue de Bassano – 75008 Paris et 67, rue Mirabeau – 13100 Aix-en-Provence), 871 p., 28 □.

À PROPOS DE LOUIS-FERDINAND CÉLINE

Le Haut comité des célébrations nationales, dépendant des Archives de France, avait retenu le cinquantenaire de la mort de Louis-Ferdinand Céline comme devant figurer dans le recueil des Célébrations nationales 2011, édité sous la houlette du ministère de la Culture.

Le 13 janvier 2011, Serge Klarsfeld, président de l'association des fils et filles de déportés juifs de France (FFDJF), s'est indigné dans un communiqué de voir que l'on célèbre officiellement le cinquantenaire de la mort de l'auteur du *Voyage au bout de la nuit* mais également de pamphlets antisémites virulents.

Dans son communiqué l'association demandait « le retrait immédiat de ce recueil et la suppression dans celui qui le remplacera des pages consacrées à Céline » expliquant que : « La République doit maintenir ses valeurs : Frédéric Mitterrand doit renoncer à jeter des fleurs sur la mémoire de Céline, comme François Mitterrand a été obligé à ne plus déposer de gerbe sur la tombe de Pétain ».

Quelques jours plus tard, le ministre de la Culture Frédéric Mitterrand, retirait l'anniversaire de la mort de Céline des Célébrations nationales 2011.

À l'occasion de cette polémique, nous avons souhaité porter à la connaissance de nos lecteurs un passage des souvenirs de Jean Gavard intitulé « Louis-Ferdinand Céline et moi : une promiscuité regrettable »⁽¹⁾.

Alors qu'il était au secret dans la section allemande de Fresnes, privé de lecture, Jean Gavard n'eut pendant ces dix mois, comble de l'ironie, qu'une « bribe » d'un livre de Céline comme tout « réconfort ».

FM

« Je suis au secret dans ma cellule du deuxième étage de la section allemande de la prison de Fresnes.

Le seul contact humain est l'entrée du gardien, un soldat allemand, qui périodiquement inspecte la cellule. Dès l'ouverture de la porte, il m'a été enjoint de me placer du côté opposé, le dos à la fenêtre dont les deux battants sont cloués. J'aperçois aussi deux fois par jour les mains des serveurs de café, de pain et de soupe à travers le guichet de la porte. Il m'est interdit de lire ou de parler. Le règlement m'a été spécifié par un sous-officier lors de mon installation.

À droite, faisant face à la porte se trouve, comme au rez-de-chaussée, un point d'eau avec un petit évier ; à gauche, la cuvette des cabinets. Aussitôt après mon arrivée, je vois posé auprès des cabinets un morceau de papier imprimé laissé par mon prédécesseur. Je me baisse pour regarder : il s'agit d'un feuillet très chiffonné, à peine lisible, arraché d'un livre. Je parviens à déchiffrer : « tous les souvenirs d'amour de la pauvre femme sentaient le hoquet au vin... » et je distingue un titre en haut du lambeau de page : un ouvrage de Céline. Je comprends que le précédent occupant devait avoir la permission de lire. L'infâme antisémite Céline ayant la faveur des nazis, la bibliothèque de Fresnes devait héberger ses œuvres, merveilleux trésor pour la rééducation des prisonniers de la section allemande. Le précédent occupant de la cellule en avait distrait cette portion pour ses besoins.

J'ai conservé cette prose pendant mes dix mois de détention au secret à Fresnes. Quelle dérision : interdiction de lire sauf, « tous les souvenirs d'amour... »

À cette époque, je n'avais lu aucun ouvrage de Céline. Un ami de mon père m'avait parlé de sa production. Je savais aussi où l'avait conduit son antisémitisme délirant. Plus tard, chaque fois que le nom de Céline sera prononcé devant moi ou

que je lirai un article sur lui, surgira la vision de ma cellule de Fresnes et des protecteurs nazis de « l'artiste ».

Que faire dans ces conditions de secret avec environ douze mètres carrés de territoire à parcourir ? Essayer de ne pas ressasser la question lancinante : que savent-ils sur moi et comment l'ont-ils su ? Cela pendant les quatre premiers mois de détention, jusqu'à la révélation de la trahison qui m'a conduit là. Je constate que le meilleur moyen pour ne pas divaguer est de concentrer mon esprit sur les connaissances acquises en classe de mathématiques élémentaires au lycée. Je peux retrouver les formules d'algèbre, de trigonométrie, de géométrie. J'ai découvert dans la rainure d'une plinthe une épingle rouillée. Je m'en sers pour retrouver les démonstrations et écrire sur le mur de la cellule quelques relations caractéristiques, celles de « trigo » en particulier. La littérature est une autre ressource de ma mémoire. Mon penchant pour Alfred de Vigny me permet de retrouver beaucoup de ses poèmes : « La mort du loup », « Eloa reine des anges »... Je connais à peu près par cœur *Le Misanthrope*. Il me faut entretenir cette mémoire pour ne pas en perdre le contenu et ne pas sombrer dans l'angoisse journalière. J'ai besoin de l'antidote à l'ignoble Céline.»

Jean Gavard,
Une jeunesse confisquée 1940-1945,
édition L'Harmattan, 2007, p. 40-41.

(1) Cf compte rendu dans *La Lettre de la Fondation de la Résistance* n° 52, mars 2008, p. 14.



Hommage : Claude Hallouin nous a quittés

Né le 19 août 1923 à Vendôme (Loir-et-Cher), Claude Hallouin est en classe préparatoire au lycée Henri IV à Paris lorsqu'en novembre 1941, il entre au mouvement de Résistance Les Volontaires de la Liberté, dirigé par Jacques Lusseyran. Il participe alors à la diffusion du *Bulletin* du mouvement destiné à éclairer l'opinion publique, les Volontaires de la Liberté privilégiant le combat des idées et rejetant l'action militaire. Il s'emploie également à la confection et à la livraison de faux papiers.

Souhaitant ardemment participer à l'action armée, en août 1943, il prend contact avec les organisations de résistance armée du Loir-et-Cher. En avril 1944, il rejoint le réseau FFC Vélites-Thermopyles, au sein duquel il intègre le groupe de sécurité qui devient, à partir du 6 juin 1944, le corps-franc Liberté. Au sein de cette unité,

Claude Hallouin participe aux combats de la Libération en Sologne et dans le sud du Loir-et-Cher.

À la fin de l'année 1944, jeune diplômé de l'École nationale de la France d'Outre-Mer, Claude Hallouin commence alors une carrière d'administrateur colonial essentiellement dans l'ancienne Afrique Occidentale Française.

De 1960 à 1963, on le retrouve administrateur des services du Premier Ministre chargé des problèmes d'équipement de radiodiffusion auprès du cabinet du ministre des Départements et Territoires d'Outre-Mer et du Sahara, puis secrétaire général de la Société financière de radiodiffusion (Sofirad) de 1964 à 1982.

D'abord comme délégué du gouvernement (1982-1983) puis comme administrateur-trésorier (1984-1996) il s'investit ensuite au

sein du Centre international de l'Enfance.

Secrétaire général adjoint du Comité d'Action de la Résistance depuis 1988, membre du bureau national de l'Association nationale des Anciens combattants de la Résistance (ANACR), administrateur-fondateur de la Fondation de la Résistance depuis 1993, Claude Hallouin a consacré sa retraite à ses camarades de Résistance avant de s'éteindre à Paris en janvier 2011.

Commandeur de la Légion d'honneur et de l'ordre national du Mérite, chevalier du Mérite saharien, Claude Hallouin était titulaire de la Croix de guerre 1939-1945 et de la Croix du Combattant volontaire de la Résistance.



DR

Frantz Malassis

Les Journées annuelles de la Fondation de la Résistance dans la Nièvre, les 7, 8 et 9 octobre 2011

Les Journées annuelles de la Fondation de la Résistance auront lieu dans la Nièvre du 7 au 9 octobre 2011. Le Conseil général de la Nièvre est honoré d'accueillir ces Journées, en mémoire de tous ceux qui, pendant la Seconde Guerre mondiale, ont combattu pour la liberté.

VENDREDI 7 OCTOBRE

Le matin, l'Assemblée du comité d'animation et de suivi se déroulera, à Nevers dans les salles Henriette de Clèves et Mazarin du **Palais ducal à Nevers (photo 1)**.

L'après-midi, sera essentiellement pédagogique. Au **Palais ducal à Nevers**, une évocation de la Résistance nivernaise à partir de témoignages de résistants du département servira de base aux échanges intergénérationnels avec les collégiens et lycéens présents. Une exposition nourrira également la réflexion de l'après-midi.

En soirée, Patrice Joly, président du Conseil général de la Nièvre, aura le plaisir de convier les participants à une réception dans l'**Orangerie de la Préfecture à Nevers**.

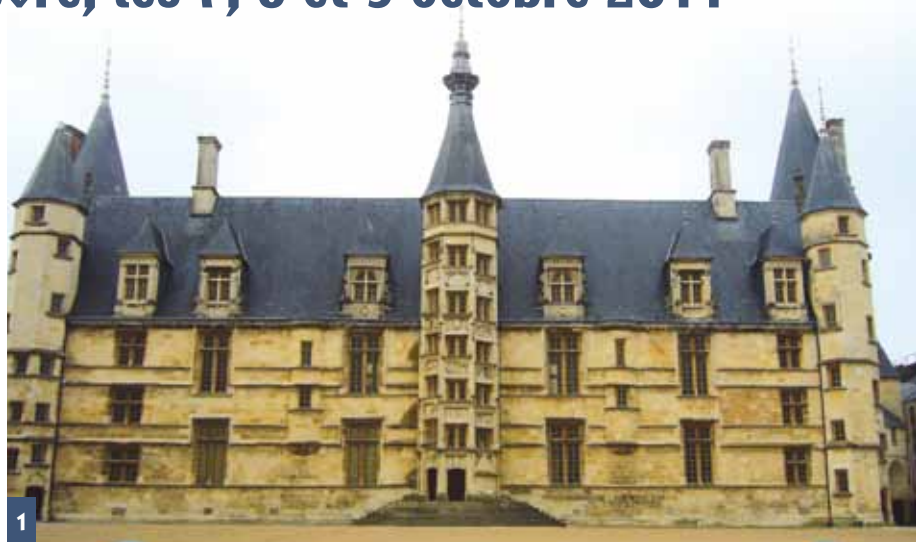
SAMEDI 8 OCTOBRE

La journée du 9 octobre sera l'occasion de se plonger dans l'histoire de la Résistance nivernaise grâce notamment à un parcours en car de ses sites emblématiques assorti de nombreuses étapes commentées par Hubert Cloix, ancien maquisard du maquis Bernard et président de l'Union départementale des combattants Volontaires de la Résistance du Val-de-Marne.

La matinée débutera par la visite commentée du **Musée de la Résistance en Morvan à Saint-Brisson** situé dans le Parc naturel régional du Morvan (**photo 2**) et la **projection d'un film documentaire** sur le village-martyr de Dun-les-Places.

Nous passerons par **Crux-la-Ville** où du 12 au 17 août 1944, une bataille a opposé 4500 Allemands appuyés par de l'artillerie et de l'aviation à 800 maquisards encerclés. Ceux-ci, aidés par les FFI du Morvan, décrochèrent après avoir fait subir des pertes sévères à l'armée allemande.

Puis, une cérémonie commémorative devant le **monument à la mémoire des hommes de Dun-les-Places fusillés le 26 juin 1944 (photo 3)** réunira les associations de résistants et les associations des



© Fondation de la Résistance - Photo Frantz Malassis.

autres générations du feu venues du département, des régions voisines et nous l'espérons de toute la France.

Parmi les villages-martyrs de Bourgogne, Dun-les-Places a connu trois journées d'horreur du 26 au 28 juin 1944. La veille, deux villages voisins, Montsauche et Planchez étaient attaqués, pillés et pour partie, incendiés.

Le 26 juin, le maquis Camille situé près de Vermot, hameau du village est attaqué par l'ennemi. L'attaque du maquis n'est pas poursuivie, mais les troupes s'acharnent sur la population du bourg et de ses hameaux.

Les hommes du village de Dun-les-Places sont rassemblés sur la place de l'église, suspectés d'être des «terroristes». Après avoir simulé une attaque de partisans, les Allemands massacrent en fin de soirée les hommes devant l'église et sous le porche. Le lendemain, 27 juin, a lieu le pillage systématique du bourg. Le 28 juin, certaines maisons choisies sont incendiées avant le départ des soldats. Au total, on compte 27 tués, 70 personnes sans abri, 18 familles endeuillées sur 827 habitants.



© ARORM



© ARORM

L'après-midi, le parcours se poursuivra par la découverte du **maquis Bernard** situé sur la **commune d'Ouroux-en-Morvan**. Une cérémonie et un moment de recueillement dans le cimetière franco-anglais du maquis Bernard, où 27 tombes sont entretenues permettront de se souvenir de tous les combattants morts pour la Liberté (**photo 4**).

Le maquis Bernard fut fondé en 1943 par le capitaine Louis Aubin. Il compta jusqu'à 1200 hommes début septembre 1944. Il est marqué par la présence à ses côtés, à partir de juin 1944, à la fois de l'État-major départemental de la résistance nivernaise et des parachutistes anglais du *Special Air Service*.

DIMANCHE 9 OCTOBRE

La matinée sera entièrement consacrée à la visite touristique de la ville de Nevers.

Vous recevrez dans *La Lettre de Fondation de la Résistance* du mois de juin les fiches d'inscription aux Journées annuelles dans la Nièvre. Vous pourrez la télécharger sur notre site www.fondationresistance.org à partir de la fin d'avril ou bien les demander en téléphonant au 01 47 05 67 90 (Amélia Polonia-Vaz).